



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Valorisation des danses traditionnelles de l'ethnie *maka* au cœur de l'Est-Cameroun.

Projet d'implantation d'une maison des danses *maka*

Présenté par

Aimé MBIDA

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département CULTURE

Spécialité : Gestion du Patrimoine Culturel

le 09 Avril 2013

Devant le jury composé de :

Dr. (HDR) Jean-François Fau Président

Directeur du département Culture/Université Senghor d'Alexandrie

Dr. Abdoulaye Camara Examineur

Maître-Assistant de Recherche, Institut fondamental
d'Afrique noire Cheikh Anta Diop, Université Cheikh Anta
Diop de Dakar-Sénégal

Dr. Doha Sami Examineur

Professeur Adjoint, Chef du département Tourisme, Institut
Supérieur de Tourisme, d'Hôtellerie et d'Informatique,
Alexandrie-Egypte

Directeur Pr. Laurier Turgeon

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique/ Université Laval

Université Senghor – Opérateur direct de la Francophonie
1 Place Ahmed Orabi, BP 21111, 415 El Mancheya, Alexandrie, Egypte

Remerciements

Mes remerciements vont à l'endroit de tous ceux sans qui la réalisation de ce travail n'aurait pas été possible :

Je remercie tout d'abord du Directeur du département Culture, le Dr. **Jean-François Fau**, qui a su nous orienter par ses conseils et qui par sa disponibilité nous a permis de finaliser sereinement ce travail malgré la situation du pays durant cette année 2013.

Je remercie le Pr. **Laurier Turgeon** pour avoir accepté d'être le superviseur de ce travail. Ses remarques et suggestions ont été un apport déterminant.

Je remercie tous les enseignants qui ont partagé avec nous leurs expériences, leurs connaissances et dont les conseils nous serviront à jamais sur les chemins du développement africain.

Un merci particulier à tous mes compatriotes camerounais d'Alexandrie et aux collègues du département Culture et surtout ceux de la spécialité Gestion du Patrimoine Culturel avec qui nous avons construit une chaîne de solidarité. Je pense aussi à l'assistante du département Rania Adel El Guindy pour sa disponibilité à nous aider durant ces deux années de formation.

Je remercie également toute l'administration de l'Université Senghor, qui a contribué à mon encadrement tout au long de la formation.

Ma gratitude à l'endroit des membres de ma famille est grande. Car ils ont chacun à sa façon su me remonter le moral et réitérer leurs encouragements à mon endroit. Je pense à mes parents **Salomon Gordang** et **Thérèse Azimboanz** et mes frères et sœurs Alfred Lounou, Justine Charlotte Nkoadé, Jean Jacques Tewa, Mirabelle Mindjomé, Gordang Gordang Hugues Landry. Je pense aussi à Antoine Ntchao, Eugène Aka, Marie Melong. Sans oublier Clément Xavier Mpound, Frank Obain Akono, Axel Darel Hamboa et Monique Philippe Etouki Mbédé mes neveux.

A mes amis Ati Komi, Germain Gouajeu Kameni, Guy Emmanuel Emadeu, Hugues Heumen Tchana, Guy Pierre Meh Mboutou, Bobolo Nkono Christian, Caroline Nkague, Chireil Talom et Romuald Kouam qui de près ou de loin m'ont soutenu et encouragé.

Je ne saurais oublier M. Thomas Akono Akono proviseur au lycée de Nkoumadjap pour ses conseils.

Je tiens à remercier pour terminer Mme **Caroline Marthe Youmbi** que je considère comme une mère et qui a toujours été à mes côtés depuis les Hauts-plateaux de l'Ouest-Cameroun.

Aimé MBIDA

Dédicace

A Jeanne Béatrice Massudom Fotso,

Celle qui a cru en moi et qui a été avec moi tout au long de cette formation comme soutien, source d'inspiration et qui a souffert de mon absence durant ces années de formation.

Résumé

Les danses traditionnelles au Cameroun sont nombreuses. Elles sont valorisées par le ballet national et des groupes de danse. En pays *maka*, dans le département du Haut-Nyong appartenant à la région administrative de l'Est-Cameroun, les danses traditionnelles sont l'un des éléments les plus représentatifs de la vie culturelle. Mais il n'existe aucune structure digne de ce nom qui assure la sauvegarde et la transmission des savoir-faire liés à ces danses. La valorisation de ces biens culturels immatériels se fait par les groupes de danses eux-mêmes, qui sont d'ailleurs peu organisés. Ce travail de recherche démontre qu'il n'y a pas de publications sur les danses traditionnelles *maka*, que cette ethnie est mal connue et qu'elle ne valorise pas son patrimoine culturel. Les danses traditionnelles *maka* sont donc orphelines et peuvent disparaître à plus ou moins brève échéance si des mesures de sauvegarde ne sont pas prises rapidement. Ce travail propose, l'implantation d'une maison des danses *maka* pour assurer une transmission efficace de ce patrimoine culturel immatériel aux générations futures et pour générer des produits touristiques. Cette maison des danses deviendra le creuset de la promotion de l'image de ce peuple et le lieu de consolidation de sa cohésion sociale. Dans la région, elle peut être une plaque tournante du tourisme culturel en étant incorporée dans le bouquet culturel de l'Est-Cameroun. Sa mise en place nécessite le recensement des danses et des groupes de danse, la création de nouveaux groupes de danse et des clubs de danse dans les établissements scolaires en zone *maka*, la mise en réseau de ces groupes de danse à travers une association et l'organisation d'un festival. C'est à la suite de la mise en place de ces deux éléments que la maison sera construite pour leur assurer un toit et une pérennité. La viabilité de l'infrastructure sera garantie par la mise en location de la salle multifonctionnelle et de la piste de spectacle, par la boutique de souvenirs avec la vente des produits dérivés (les cartes postales, les CD et DVD sur les danses *maka*, des objets artisanaux, etc.), par la participation de la communauté *maka* à travers les comités de développement, les mairies et les associations *maka* de la diaspora. En effet ce projet se veut, être le fruit d'une production de l'ethnie *maka* elle-même.

Mots-clés

Patrimoine culturel immatériel, danses traditionnelles *maka*, Haut-Nyong, Est-Cameroun, maison des danses *maka*, pays *maka*, Tourisme culturel.

Abstract

Traditional dance groups abound in Cameroon. They are placed on the spot light by the National Ballet and several other dance groups. In the *Maka* land, found in the Haut-Nyong division and belonging to the East administrative region of Cameroon, in general, traditional dances constitute one of the most typical element of cultural life in the locality and region. However, there is no institution worthy of this name meant to ensure the protection and the transmission of the know-how related to these dances. The appraisal of these intangible cultural goods is done by several dance groups, which are even poorly organised. The research work carried out is evidence that there are no publications on the *maka* traditional dances, that this ethnic group is not very well known and does not value its cultural heritage and that there are no cultural institution in the locality in charge of promoting the *Maka* cultural identity. The *Maka* traditional dances are therefore orphans and may disappear with time. This research suggests, to ensure an efficient transmission of this intangible cultural heritage to the future generations and to generate touristic products, the establishment of a *Maka* House of Dance within 03 years. This House of Dance must be the melting pot of the promotion of the image of the *Maka* people, of the local governments and a place to consolidate social cohesion and strengthen solidarity ties. In this region, it could be a hub of cultural tourism, which is integrated in the cultural bouquet of East Cameroon. Its realisation requires the census of all the dances and dance groups, the creation of new dance groups and dance clubs in educational institutions in the *Maka* land, the networking of these dance groups through an association and a festival organisation. The House of Dance could be built only following the above stages because they must have already included all the elements that will ease its operation. To ensure the sustainability of the institution, positive externalities will be associated to it. For instance the leasing of the multiservice hall and the show floor, the souvenir stores with the sale of by-products like postal cards, CD and DVD on *Maka* dances, the handicrafts objects, etc. the participation of the *Maka* community through development committees, councils and *Maka* association of the diaspora will be a very important support. Hence, this project must be the result of a production from the *Maka* ethnic group.

Key words

Intangible cultural heritage, *Maka* traditional dances, Haut-Nyong, East Cameroon, *Maka* House of Dance, *Maka* land, Cultural tourism.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- ADM : Association pour le Développement des *Maka mboanz*
- AFAA : Association Française d'Action Artistique
- CEPER : Centre d'Édition et de Production pour l'Enseignement et la Recherche
- CIOFF : Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore et des Arts Traditionnels
- CD : Compact Disc
- CRTV : Cameroon Radio and Television
- DSCE : Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi
- DVD : Digital Versatile Disc
- FED : Fond Européen pour le Développement
- GIC : Groupe d'Initiative Commune
- GIE : Groupement d'Intérêt Economique
- ICOMOS : Conseil International des Monuments et des Sites
- INS : Institut National de la Statistique
- INTERFOLK : Festival Folklorique International du Puy-en Velay
- IRD : Institut de Recherche pour le Développement
- MDC : Musée Des Civilisations
- MDM : Maison des Danses *Maka*
- MINAC : Ministère des Arts et de la Culture
- OCIM : Office de Coopération et d'Informations muséales
- ORSTOM : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-mer aujourd'hui IRD
- PCI : Patrimoine Culturel Immatériel
- PMUC : Pari Mutuel Urbain Camerounais
- PRDC : Programme Route Des Chefferies
- PSIC : Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles
- RFPAC : Réseau Francophone pour la Promotion des Arts et de la Culture
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- SCAC : Service de Coopération et d'Action Artistique
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

Table des matières

Remerciements.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé.....	iii
Abstract.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	v
Table des matières.....	vi
Introduction.....	1
Chapitre 1 : PROBLEMATIQUE ET CADRE GENERAL DE L'ETUDE.....	3
I-Description générale et importance du sujet.....	3
1-Présentation du pays maka à l'Est-Cameroun.....	3
2-Justification et importance du sujet.....	6
II-Hypothèses.....	8
1-La maison des danses maka participe à la fédération des Maka.....	8
2-Des menaces pèsent sur les danses maka : nécessité de les préserver.....	8
3-La maison des danses maka est un produit touristique.....	8
III-Synthèse des données de terrain.....	8
1-Les danses traditionnelles de l'Est-Cameroun.....	9
2-L'existence des groupes de danses maka : Eléments de valorisation des danses maka ?.....	10
3-Les instruments, objets et chants liés aux danses maka.....	11
Chapitre 2 : REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.....	14
I- La notion de patrimoine culturel immatériel.....	14
1- L'UNESCO dans l'avènement du concept de patrimoine culturel immatériel.....	14
2-Définition du concept et domaines du patrimoine culturel immatériel.....	15
3- Orientations actuelles et valorisation du patrimoine culturel immatériel.....	17
II- Tourisme culturel et patrimoine culturel immatériel.....	18
1-Qu'est-ce que le tourisme culturel ?.....	18
2-Les risques liés au développement du tourisme culturel pour le PCI.....	21
III-La danse traditionnelle en Afrique.....	22
1. La notion de danse traditionnelle.....	22
2-La place des danses traditionnelles dans les sociétés camerounaises.....	22
Chapitre 3 : LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	24
I- La recherche documentaire.....	24
1- La réalisation.....	24

2- La synthèse de la recherche documentaire	25
II-Le travail de terrain.....	25
1- L'organisation.....	25
2- L'analyse des données	26
3- Etude de cas : la valorisation des danses wodaabé du Niger	26
III- L'apport du stage de mise en situation professionnelle	28
1- Présentation du musée des Civilisations à Dschang au Cameroun	29
2-Le concept muséologique du Musée Des Civilisations	29
3-La plus-value du stage et l'apport au projet professionnel	30
Chapitre 4 : PROJET D'IMPLANTATION D'UNE MAISON DES DANSES <i>MAKA</i>	31
I-Présentation générale	31
1-Contexte et justification du projet	31
2-Publics cibles et bénéficiaires	33
3-Le cadre institutionnel	33
II- stratégies à développer et méthodologie d'implantation.....	34
1-Objectifs poursuivis	34
2-Résultats attendus	34
3-Stratégies à développer	34
4-Méthodologie d'implantation du projet : le cadre logique	36
III- Apports, assistance sollicitée et Budget	38
1-Les ressources humaines, matérielles et financières.....	38
2-Les possibilités de financement	38
3-Le plan de réalisation temporel du projet	40
4-Le budget prévisionnel.....	43
IV-Gestion de la MDM et Suivi/évaluation	45
1-Statut et gestion de la Maison des danses.....	45
2-Philosophie et principes de la maison des danses.....	46
3-Le suivi.....	48
4-L'évaluation.....	48
Conclusion	49
Références bibliographiques.....	51
Liste des figures et illustrations	54
Liste des tableaux	54
Liste des annexes	54
Annexes	55

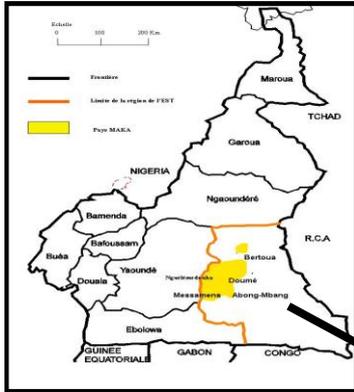
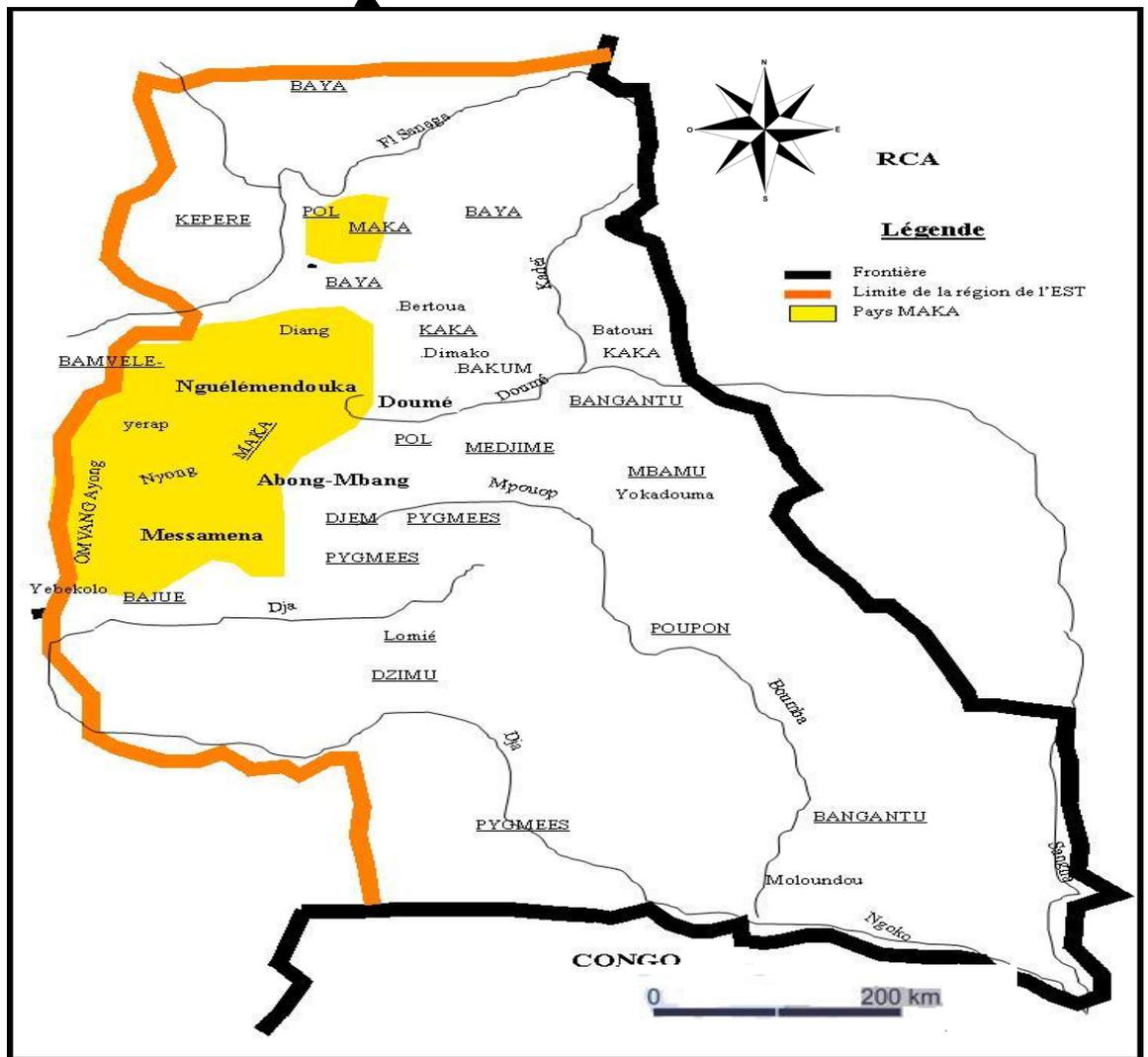


Figure 1: Localisation du pays *maka* au Cameroun



Conception : Aimé MBIDA, Août 2012.

Introduction

Le Cameroun est reconnu comme étant un pays multiculturel. La multitude des groupes ethniques induit une diversité dans les savoir-faire, les rites, les fêtes, les chansons, les musiques et les danses. Des dix régions administratives que compte le pays, certaines semblent être mieux loties en matière de valorisation du patrimoine culturel. C'est le cas des régions de l'Ouest par ses chefferies et par de multiples programmes de promotion de la culture à l'instar du Programme Route des Chefferies, du littoral connu par la fête traditionnelle des sawa (le *ngondo*), du nord-ouest par ses musées et ses chefferies traditionnelles (*bafut*, *nkwen*, *mankon*) ainsi que son artisanat pour ne citer que ces éléments. La région de l'Est-Cameroun est connue à travers sa forêt riche en essences précieuses et les Pygmées qui y vivent. Les autres peuples de cette région sont peu connus. Pour remédier à cet état de choses, nous nous proposons de travailler sur les danses traditionnelles spectaculaires *maka* de l'Est-Cameroun. Les danses font parties des arts du spectacle, un domaine du patrimoine culturel immatériel (PCI). Le décret présidentiel N° 2008/178 du 22 mai 2008¹ portant ratification de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée à Paris le 17 octobre 2003, montre que le pays s'intéresse à son PCI.

La région de l'Est-Cameroun dont il est question ici, est la plus grande région (109 002 km²) et l'une des plus riches du pays. Cette richesse repose en grande partie sur la réserve du Dja classée patrimoine mondial de l'UNESCO, depuis 1987², en raison de sa forêt aux multiples essences précieuses comme le *moabi*, l'*Iroko*, le *Tali*, le *Sapelli*, le *Padouk* rouge, l'*Ayous* ainsi que sur un sous-sol riche en cobalt, or, diamant etc. L'exploitation de certaines de ces richesses participe peu au développement socio-économique des peuples de cette région. C'est une région sous-développée et enclavée. Cette situation fait d'elle une région peu connue par le reste du pays. De nombreux projets et documentaires existent sur les Pygmées *baka*, premiers habitants de la région. Ce qui n'est pas le cas des *maka*, groupe ethnique important de la région. S'il existe des travaux sur leur histoire, leur économie ou leur organisation, il n'y a pratiquement rien sur leur patrimoine culturel. Répondant à une interpellation forte et significative de Cheick Anta Diop, qui invitait les Africains à se pencher sur leur propre histoire et leur civilisation et à les étudier pour mieux se connaître³, nous avons opté pour la valorisation d'un pan du patrimoine culturel des *maka* dans cette étude.

Cet impératif nous a fait porter notre choix sur cette région et sur ce peuple dont nous faisons partie. C'est un peuple structuré, ouvert et dynamique. Avec ses danses spectaculaires, il peut se faire connaître, se valoriser et créer des produits touristiques.

¹ Cf. Décret N° 2008/178 du 22 mai 2008 portant ratification de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel par le Cameroun. Mais le Cameroun a déposé son instrument de ratification auprès de l'UNESCO bien après le 09 Octobre 2012 et la Convention est entrée en vigueur le 09 janvier 2013 conformément à l'article 34 de cette convention.

² UNESCO, Réserve de faune du Dja, <http://whc.unesco.org/fr/list/407>, consulté le 26 janvier 2013.

³ Diop, Cheikh, Anta, *Nations nègres et culture*, 3^e édition, Tome I, Paris, Présence africaine, 1979, p.15.

Les danses traditionnelles font partie du patrimoine culturel immatériel et du domaine des arts vivants. L'idée de création d'une maison des danses chez les *maka* de l'Est-Cameroun peut-elle contribuer à leur sauvegarde, à une meilleure connaissance du groupe ethnique *maka* et à faire de ces danses des produits touristiques?

Pour répondre à cette interrogation, nous avons fait une recherche documentaire et privilégié le travail de terrain. A travers des fiches d'enquête et des entretiens semi-directifs, nous avons rassemblé des informations utiles pour mener à bien ce travail. Celui-ci débouche sur la proposition d'un projet de création d'une maison des danses *maka* afin d'assurer la sauvegarde, le raffermissement des liens entre *maka* et la mise en tourisme des danses. Cette mise en tourisme pourra intégrer facilement les ambitions du gouvernement camerounais qui, depuis Novembre 2009, a mis sur pied le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Dans ce document, il est prévu la révision et le renforcement du dispositif institutionnel de promotion du tourisme, en tenant compte des compétences que la loi reconnaît aux collectivités territoriales décentralisées en la matière. A cet effet, des ressources budgétaires conséquentes sont dégagées pour financer l'effort d'accompagnement attendu de l'Etat⁴, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour le projet que nous proposons.

Notre travail est subdivisé en quatre chapitres. Le premier est centré sur le cadre dans lequel s'inscrit le projet avec les précisions sur la zone de réalisation du projet, la problématique du projet. Le deuxième s'intéresse spécifiquement à la revue bibliographique. Il met l'accent sur les principales notions qui nous ont inspirées et qui guident notre réflexion. Le quatrième et dernier chapitre porte sur le projet d'implantation d'une maison des danses *maka* à l'Est-Cameroun comme élément palliatif à l'insuffisance en infrastructures culturelles dans la région et base de valorisation de la capacité créatrice de ce peuple en matière de danse. C'est un outil qui permettra à ce peuple d'assumer son héritage dans le domaine des danses et d'en assurer la transmission aux générations futures.

⁴ DSCE, Tourisme, point 223, 2009, p. 69.

Chapitre 1 : PROBLEMATIQUE ET CADRE GENERAL DE L'ETUDE

Ce chapitre se rapporte à la problématique de la danse chez les *Maka* de l'Est-Cameroun. Mais il s'intéresse d'abord à ce peuple avant de présenter la situation de la valorisation du patrimoine culturel dans la localité à travers la synthèse des données recueillies sur le terrain.

I-Description générale et importance du sujet

1-Présentation du pays *maka* à l'Est-Cameroun

La région de l'Est-Cameroun à laquelle appartient le groupe ethnique *maka*, couvre une superficie de 109 002km² et la région représente en réalité 23,4% de la superficie totale du pays⁵.

La population de la région varie d'un département à l'autre. Elle a une population de 801 968 habitants. Sa densité reste faible, 7,4 habts/ km², ce qui est très loin de la moyenne nationale estimée à 41 habts/ km². Elle a quatre départements. Il s'agit des départements du Haut-Nyong, de la Boumba-et-Ngoko, de la Kadey et du Lom-et-Djerem. Le tableau ci-dessous présente une synthèse des données sur la population de l'Est-Cameroun.

Tableau 1: Situation démographique de la région de l'Est-Cameroun

Département	Chef-lieu	Principaux groupes ethniques	Nbre d'habitants	Superficie
Boumba-et-Ngoko	Yokadouma	Bangando, Bakwélé, Mvon-mvong, Kounanbembé	116 702 habts	30 389 km ²
Haut-Nyong	Abong-mbang	<i>Maka</i> , Bikélé, Badjoué, Kozimé, Djem, Pygmées, omvang	216 768 habts	36 384 km ²
Kadey	Batouri	Kaka, Bakoum, Tinglin, Médjimé	192 927 habts	15 884 km ²
Lom-et-Djerem	Bertoua	Gbaya, Bobilis, Bamvélé, Képéré	228 691 habts	26 345 km ²

Source : Institut National de la Statistique (Cameroun), Annuaire statistique 2010.

<http://cameroun.unblog.fr/category/est/>, consulté le 12 Décembre 2012

Les principaux groupes ethniques de la région sont représentés par les *Gbaya* dans le Lom-et-Djerem, les *kaka* dans la Kadey, les *Bangando* dans la Boumba-et-Ngoko et les *maka* dans le Haut-Nyong. En réalité comme le soulignait Marguerat Yves de l'ORSTOM :

Il s'agit de débris de peuples d'origines variées, réfugiés à l'abri de la forêt aux cours des siècles, dont la profonde marginalité sociale et économique fait l'unité. Seuls les Maka, un peu plus denses et mieux structurés, et donc plus aptes à réagir aux sollicitations du développement, forment au sud-ouest de Bertoua un pôle relativement actif⁶.

⁵Institut National de la statistique, 3è RGPH, *La population du Cameroun* en 2010, p. 7.

⁶ Marguerat Y., "Les peuples du Cameroun", in *Vivant Univers*, N°306, Sept-Oct., 1976, p.10.

Le peuple le plus connu de la région à travers le monde, reste celui des Pygmées *baka* et pourtant celui qui semble plus ouvert est le peuple *maka*.

Les *Maka*, sont des Bantu. Dans leur langue, ils se désignent par le terme *meka*. Le terme *maka* est une déformation du terme local, *meka*, par les Allemands arrivés les premiers dans la région. Cette appellation a été vulgarisée par l'autorité coloniale française. L'ethnonyme *maka* est de nos jours usité aussi dans les documents officiels que dans le langage parlé⁷ avec *makya* comme appellation introduite par les peuples du centre et du sud du pays (*ewondo*, *eton* et *bulu*). Dans ce travail, le terme *maka* sera utilisé car plus répandu.

Le terme *meka* serait le pluriel de *ka* qui désigne une liane épineuse. Les ancêtres *maka*, se seraient fixés dans une région forestière où abondaient les lianes épineuses *meka*. Ils y auraient construit leur premier village et se seraient dénommés *meka*⁸. L'origine de ce peuple a été étudiée, mais les résultats de ces recherches restent contradictoires. Il existe donc plusieurs versions sur l'origine des *Maka*⁹.

Le pays *maka* est situé dans le Sud-Est du Cameroun, dans l'actuelle région de l'Est et principalement dans le département du Haut-Nyong. Il est compris entre 12°30' et 13°35' longitude Est et entre 3°35' et 4°35' latitude Nord. Il faut noter la présence d'un îlot localisé autour de 13°35' longitude Est et 4°45' latitude Nord¹⁰. Le territoire occupé par les *Maka*, couvre environ 6000km². La population *maka* dépasse 100000 personnes. Selon des auteurs comme Idelette Dugast, Peter Geschière, ce groupe ethnique est subdivisé en plusieurs sous-groupes. Les *maka* au sens restreint sont constitués des *maka mboanz*, *maka bebend*, *maka besep* et *maka du nord*. Ils sont présents dans les arrondissements de Doumé, Doumaintang, Mboma, Atok, Angossas, Nguélémdouka, Abong-mbang, une partie de l'arrondissement de Messamena et hors du Haut-Nyong l'arrondissement de Diang. On les retrouve aussi dans le département de l'Océan (région du Sud) sous l'appellation *Ngoumba*. En dehors du Cameroun, les *Maka* seraient représentés au Gabon et en Guinée Equatoriale par les rameaux *Ngoumba*, *Mabéa* et *Pfieburi*¹¹.

En effet, à l'Est et au Sud, le pays *maka* jouxte le pays *koozimè*, peuplé de populations *djem*, *zimè* et *badjoué* culturellement très proche des *Maka*, puis des îlots de Pygmées. Du côté occidental du pays *maka*, nous avons les peuples *Yebekolo*, *Bamvele* et *Bobilis*. Au Nord-Est, le territoire est limitrophe à

⁷ Bétéranzigo L., Monographie historique des *maka* de l'Est-Cameroun. Des origines à 1900, mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1987, pp. 20-21.

⁸ Ibid.

⁹ Ce travail n'étant pas fondé sur les origines des *maka*, les travaux ci-après peuvent être consultés :

- Geschière P., *Villages communities and state. Changing relations among the maka of southern-east Cameroon since the colonial conquest*, Londres, Paul Kegan International Ltd, 1982.
- Dugast I., "Essai sur le peuplement du Cameroun", in *Etudes camerounaises*, No 21-22, Yaoundé, 1948.

¹⁰ Neba A., *Géographie moderne de la République du Cameroun*, Bamenda, Editeurs de Neba, 3^e édition, 1999, p.10.

¹¹ Bétéranzigo L., Monographie historique des *maka* de l'Est-Cameroun, op. cit., p.19.

celui des *Gbaya*, les *Kaka*, les *Pol* et les *Abakum*¹². Cette population vit dans un cadre naturel qu'il convient de présenter brièvement.

Le pays *maka* fait partie du plateau sud-camerounais avec une topographie peu accidentée. Les sols, dans la majeure partie de cette région, sont de couleur rouge, argileux et pauvre en éléments nutritifs. Dans les fonds marécageux, on retrouve les sols hydromorphes qui ne sont pas propices au développement des activités agricoles. La forêt dense couvre presque toute la région occupée par les *Maka*. La richesse de sa faune et de sa flore, fait du pays *maka*, une zone de prédilection pour les activités de chasse et de cueillette. Son climat est équatorial de type guinéen, donc caractérisé par quatre saisons. De nos jours, les populations *maka* pratiquent surtout l'agriculture et l'élevage du petit bétail. Leur économie est donc basée sur le secteur primaire. Leurs pratiques agricoles restent archaïques et rudimentaires d'où la faiblesse des rendements et le qualificatif d'agriculture de subsistance accolée à cette agriculture.

La société *maka* a une organisation sociale segmentaire ou lignagère. Les sources orales et écrites s'accordent et reconnaissent que le patrilignage ou famille patrilinéaire dénommée *njawbud*, formait la base de l'organisation socio-politique traditionnelle chez les *Maka*¹³. Chaque village se subdivisait ainsi en segments ou sous-segments autonomes, mais intégrés et très solidaires des autres membres du village. La vie du village était régulée dans une institution traditionnelle ou case rectangulaire appelée *mpanze*. De nos jours, on parle du hangar, généralement situé au centre du village où toutes les grandes cérémonies se déroulent. Les activités politiques, militaires et culturelles étaient planifiées à partir de cette institution. Cette institution a perdu de sa valeur de nos jours. Mais elle reste encore un lieu qui accueille les cérémonies funéraires, les célébrations de joie et bien d'autres.

Cette partie du territoire longtemps restée enclavée, est toujours peu connue. Le bitumage de la nationale N°10 reliant la région à la capitale du pays et son inauguration par le Premier ministre camerounais le 23 Août 2012, participent du désenclavement. Mais au fait, quelle est la situation de la valorisation du patrimoine culturel en zone *maka* ?

Les *Maka* du Cameroun restent un peuple de tradition orale. L'oralité a une place importante dans cette société comme dans la plupart des sociétés traditionnelles en Afrique. Le patrimoine culturel *maka* est constitué des éléments de son artisanat, de l'héritage colonial, de l'héritage missionnaire et des objets des chefferies ou des familles. L'aspect le plus important du patrimoine de ce peuple reste lié au patrimoine culturel immatériel. Il s'agit d'un patrimoine riche et varié qui, de nos jours reste très peu connu à cause de la primauté accordée à l'agriculture et l'accent mis sur le soutien et la protection des Pygmées *baka*.

La valorisation du patrimoine culturel *maka* semble être reléguée au second plan. En dehors de quelques groupes de danses existant (*Akoultang*, *Mimbabil de Ntakuimb...*) sans réelle structuration

¹² Geschière P., "Remarques sur l'Histoire des *maka*", in *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Paris, CNRS, éd. Seuil, Vol.2, 1996.

¹³ Bétéranzigo L., Monographie historique des *maka* de l'Est-Cameroun, op. cit., pp. 52, 70-73.

organisationnelle, il n'existe aucune structure culturelle de valorisation du patrimoine culturel en zone *maka*¹⁴. Cet état de choses mérite d'être repensé en dotant la localité d'instruments et des structures qui pourraient faciliter la valorisation de ce patrimoine tant au Cameroun qu'à travers le monde. En effet, il est important de noter que la culture *maka* n'a pas cessé de se dégrader au profit de l'uniformisation avec celle des peuples *bulu-fang* présents dans les régions du centre et du sud du pays. Les rares activités culturelles qui s'y développent restent dans le cadre de l'informel et ne connaissent qu'un rayonnement limité quand elles ont lieu. C'est le cas au cours des congrès organisés par les comités de développement ou des championnats de vacances, la mobilisation lors des cérémonies officielles comme la fête nationale du 20 Mai et la fête de la jeunesse le 11 Février etc. La situation reste préoccupante. La valorisation du patrimoine culturel immatériel des *Maka* représenterait une voie non négligeable pour le développement de ce peuple. Ce travail met son accent sur les danses traditionnelles, car pour rendre ses activités plus humaines, le *Maka* fait toujours recours à la danse. Dans sa cosmogonie, la danse est, comme l'a si bien dit le Révérend Père Mveng, "*la synthèse de tous les arts*"¹⁵. C'est dire que la danse occupe une place de choix dans le vécu quotidien et expérientiel du peuple *maka*. La valorisation des danses traditionnelles de ce peuple apparaît dès lors comme une entreprise intéressante pour le Cameroun, à plus d'un titre, mais également pour ce peuple grâce à des retombées et des avantages au niveau social, économique et scientifique.

2-Justification et importance du sujet

L'Afrique est dotée d'une importante richesse en matière de danses traditionnelles. La situation de la valorisation de ces danses reste floue et ne cadre pas toujours avec la volonté des populations génératrices de ces danses. Jouhet dans l'encyclopaedia universalis corpus 7 consacre des pages à l'analyse de la notion de danse¹⁶. La danse y est définie comme étant l'art de mouvoir le corps humain selon un accord entre l'espace et le temps, accord rendu perceptible grâce au rythme et la chorégraphie. Elle est presque toujours en rapport avec une situation donnée et répond aux aspirations inhérentes à l'homme. C'est la raison pour laquelle elle est considérée comme le premier né des arts. Cette considération vient du fait qu'elle obéit à une impulsion irrésistible, satisfaisant tant le sens esthétique que l'exaltation nerveuse ou musculaire. S'agissant de la danse traditionnelle, elle fait référence généralement à un répertoire chorégraphique rural. Il s'agit de répertoire spécifique à une région, une localité ou un groupe ethnique, transmis oralement et/ou par imitation. Le domaine reste vaste dans la mesure où toute représentation cosmique suggère l'idée d'une danse. Tout groupe humain peut se définir par sa façon de danser ou son appréciation d'une danse¹⁷. Elle rentre dans le vécu quotidien des Africains car étant inhérente à leur société.

¹⁴ Ngock Toussaint, Artiste musicien, promoteur du groupe Baka-Bantou, entretien du 05 Septembre 2012 à Bertoua

¹⁵ Mveng E., (Dir.), *Les danses du Cameroun*, Yaoundé, 2è Edition, Direction des Affaires Culturelles, 1971, p.5.

¹⁶ Jouhet S., "Danses", *Encyclopaedia universalis*, corpus 7, Editeurs à Paris, 1993, pp.36-40.

¹⁷ Ibid. p.37.

Au Cameroun, elles ont une place de choix dans le fonctionnement des nombreux groupes ethniques qui constituent le pays. La danse au Cameroun est une synthèse de tous les arts, le père Mveng pense même que c'est "*une liturgie cosmique*"¹⁸. Elle relève donc de la spiritualité et permet à l'homme de s'exprimer et d'extérioriser ses émotions. Au Cameroun, elle est une humanisation de la durée, une école de la vie, une sacralisation de la nature. L'homme y modèle son corps, façonne son pied pour la marche, son bras au travail et à la lutte. C'est avec ces danses qu'il apprend la maîtrise de soi. Mais pour qu'il y ait danse, il faut une contribution de toutes les mains habiles de la tribu à l'instar de celles du tisserand pour les costumes, du forgeron pour les lances, du tatoueur pour l'art corporel et les musiciens pour jouer aux instruments et chanter. Il apparaît dès lors que la danse suscite et stimule d'autres pratiques telles que la musique, le chant, l'art corporel, le design, etc.

Il faut savoir qu'en Afrique comme le signifie si bien Cishugi Kashemwa :

*Qu'il s'agisse de fêtes de mariage, de fêtes de naissance, de fêtes religieuses, de fêtes d'intronisation de chef etc. Qu'il s'agisse de deuil, l'Africain danse. En Afrique tous les moments de la vie sont ponctués par la danse. Car la danse dans de nombreux pays d'Afrique a toujours été la matrice de la culture et par surcroît la façon sublime de vivre leur vie*¹⁹.

De nos jours, cette place centrale est menacée à l'Est-Cameroun et particulièrement en pays *maka* par le désintéressement des jeunes vis-à-vis des danses traditionnelles, de l'absence d'évènements ou d'espaces de promotion de ces danses ou du manque d'activités touristiques pouvant participer à leur promotion. Elles disparaissent progressivement par le fait de l'absence de transmission et à cause de l'évolution de la société *maka*, qui de nos jours ne pratique plus certaines danses. Cette situation est due par le fait de la disparition des pratiques traditionnelles qui ont engendré leur existence ou des aspects traditionnels qui ne se font plus. C'est le cas par exemple de la danse funéraire (*Tchoume*), jugée inhumaine de nos jours à cause des traitements infligés aux cadavres. En effet, au cours de l'exécution de cette danse, le corps du défunt est parfois transporté par ses belles-filles et déposé ou jeté loin du cercueil pour obtenir des dédommagements des affligés. Ce qui n'est pas toujours du goût des affligés. Les danses traditionnelles *maka*, apparaissent de nos jours comme orphelines. Dans la société traditionnelle *maka*, chaque cérémonie avait son pas de danse, ainsi que les mouvements et les costumes des danseurs. Tous ces niveaux culturels aujourd'hui sont devenus de plus en plus rares, s'ils ne sont pas de simples objets récréatifs. C'est pour contribuer à remédier à cet état de chose qu'un sujet sur la danse est intéressant. Car il est urgent de sauvegarder et de conserver la signification des rites et des symboles initiatiques renfermés dans ces danses traditionnelles encore existantes. Il s'agit de ressusciter des danses dont la fonction sociale, politico-religieuse a presque totalement disparu.

¹⁸ Ibid. p. 5.

¹⁹ Cishugi Kashemwa P., "La danse : langage et moyen de communication", in *Ethiopiennes*, N° 46-47, Revue trimestrielle de culture négro-africaine, Vol.4, Nouvelle série 3ème et 4ème trimestre 1987, p. 50. Cf. <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article165>, consulté le 13 Juillet 2012.

Au regard de la situation préoccupante qui prévaut dans cette région en matière de valorisation du patrimoine culturel, le problème de la sauvegarde et de la promotion de ces danses se pose avec acuité.

II-Hypothèses

Dans cette séquence de notre travail, il s'agit de décliner les hypothèses de notre projet qui sont au nombre de trois.

1-La maison des danses maka participe à la fédération des Maka

Les *Maka*, de nos jours, n'ont plus de repère identitaire auquel ils peuvent facilement s'identifier. Ainsi, il est important de créer des espaces qui peuvent être des éléments de promotion de l'identité *maka*. Chaque peuple n'a-t-il pas le droit de s'exprimer à travers les éléments les plus significatifs de sa culture ? Pour l'opérationnalité de cette hypothèse, la Maison des Danses Maka (MDM) pourra faciliter la création d'une association des groupes de danse *maka* et assurer l'organisation annuelle d'un festival des danses *maka*. Cette option vise à créer des occasions de rencontre entre *Maka* et pourquoi pas des retrouvailles avec les autres *Maka* du Gabon, de la Guinée Equatoriale et ceux du département de l'Océan. Cette idée de fédération des *Maka* autour de leurs danses demande l'implication de la communauté entière afin de juguler les menaces qui pèsent sur ce bien culturel.

2-Des menaces pèsent sur les danses maka : nécessité de les préserver

Pour assurer la survie à travers des générations des danses *maka*, des mesures de sauvegarde doivent être envisagées. Elles ne peuvent être valables que dans un cadre bien circonscrit avec des objectifs bien précis. La création de la maison des danses peut-elle participer à cette entreprise? La MDM pourra collecter, inventorier l'existant, produire des documentaires et former à la danse en assurant ainsi la sauvegarde de ces danses.

3-La maison des danses maka est un produit touristique

En région *maka*, des menaces pèsent sur les danses traditionnelles et il n'existe aucune structure culturelle digne de ce nom. Les danses *maka* doivent être connues au Cameroun et à travers le monde d'où la nécessité de les valoriser. Ce qui doit se traduire par la vente des produits dérivés de ces danses, la participation des groupes de danse aux festivals nationaux et internationaux, l'intégration à des tour-operators, etc.

III-Synthèse des données de terrain

Les informations sur les danses traditionnelles *maka* de l'Est-Cameroun sont presque inexistantes. Les données recueillies sur le terrain sont surtout le fruit des entretiens que nous avons eus avec les

professionnels s'intéressant à la culture *maka* et des fiches d'enquête distribuées. Nous nous sommes inspirés de quelques travaux universitaires sur les *maka*. Nous disposons donc d'un ensemble de fiches remplies par les personnes sollicitées, des données iconographiques recueillies dans le site du ministère des Arts et de la Culture du Cameroun et dans des archives personnelles. Ces données nous ont fourni assez d'informations sur les danses traditionnelles *maka* de la partie orientale de Cameroun.

1-Les danses traditionnelles de l'Est-Cameroun

Les danses traditionnelles de la région sont nombreuses et variées d'un département à un autre. Le tableau ci-après présente quelques-unes d'entre elles.

Tableau 2: Répertoire synoptique des danses traditionnelles de l'Est-Cameroun

Départements	Dénomination des danses	Type de danse	Communauté génératrice
Boumba et Ngoko	Deke	Danse initiatique des femmes	Salapoumbé
	dio	Danse initiatique	Mikel
	nameko	Danse initiatique	Dongo
Haut-Nyong	Akoultang	Danse rituelle	<i>Maka</i>
	Adouyaye	Danse amoureuse	<i>Maka</i>
	Ayanga	Danse populaire	<i>Maka</i>
	Edjingui	Danse de guérison	Pygmées
	Tchoume	Danse funéraire	<i>Maka</i>
Kadei	Ntoumo	Danse rituelle	Bakoum
Lom et Djerem	Lamy	Danse guerrière	Gbaya
	Labi	Danse initiatique	Gbaya

Source : Mveng, Engelbert, *Les danses du Cameroun*, op. cit., pp.121-122.

Délégation régionale du Ministère des Arts et de la Culture de l'Est, Enregistrement du patrimoine immatériel de l'Est, Juillet 2012.

Ce tableau n'est pas une représentation exhaustive des danses de la région. Il s'agit d'un tableau synoptique des danses phares de la région de l'Est-Cameroun. Ce qui est représentatif de la diversité et de la richesse de ces danses. Ces dernières sont valorisées par des groupes de danse parfois circonstanciels qui existent dans la région et particulièrement dans les villages, sans aucune organisation précise.

2-L'existence des groupes de danses *maka* : Eléments de valorisation des danses *maka* ?

Le travail de terrain nous a permis de constater que la promotion des danses traditionnelles *maka* se fait à travers les groupes de danses. Ces groupes portent généralement le nom de la danse qu'ils pratiquent ou un nom lié à l'une des danses qu'ils exécutent. Comme exemple, il y a les groupes *Ayanga*, *Akoultang*, etc. Dans les villages *maka*, on retrouve au moins un groupe de danses plus ou moins formalisé. Cet état de choses montre à suffisance combien de fois la danse est importante pour ce peuple. De nos jours, ces groupes ont du mal à survivre à cause du désintéressement des jeunes à l'égard de leurs valeurs culturelles et de la disparition des danseurs et des artisans qui fabriquent les objets liés à ces danses.

Tableau 3: Exemples de groupes de danses traditionnelles *maka* au Cameroun

N°	Nom du groupe	Localisation	Observations
1	Adouyaye koul band ²⁰	Bertoua	Participation au concours national des danses patrimoniales, 2011
2	Akoul-Ntang	Yaoundé	Groupe culturel, 4ème prix au FENAC 2004 à Maroua
3	Mimbabil de Ntamkuib	Ntakuimb/Abong-Mbang	40 ans d'existence
4	Akoulba	Mboma	-
5	Akoulaye	Nguélémdouga	-

Source : Mbida Aimé, enquêtes de terrain, Septembre 2012. Délégation régionale du Ministère des Arts et de la Culture de l'Est, Enregistrement du patrimoine immatériel de l'Est, Juillet 2012.

Ces groupes de danse font des prestations au Cameroun et dans le monde lorsque l'occasion se présente par le truchement du Ministère des Arts et de la Culture (MINAC). Ils sont souvent sollicités pour participer à l'animation des festivités diverses : congrès d'associations, tournois sportifs, mariages, tournées de prise de contact des autorités administratives (gouverneurs, préfets ou sous-préfets), meetings politiques, etc. Cette orientation dénote une certaine folklorisation de ces danses. Mais, actuellement, c'est le seul moyen de vulgarisation et de promotion des danses de ce peuple.

Ces groupes de danse sont mal structurés. Il n'existe aucune synergie entre ces groupes, ce qui ne favorise pas assez le rayonnement de leurs activités. De ce fait, ces groupes restent dans l'anonymat et la précarité. La transmission des savoirs liés à la pratique de ces danses est problématique, car, les détenteurs attirés par le gain d'argent généré par des prestations, oublient très souvent ce côté. Les jeunes sont rarement initiés et ces danses courent le risque de disparaître avec le temps. Si elles ne disparaissent pas, elles peuvent être absorbées complètement par des danses d'ailleurs. Le peuple *maka* risquerait alors de perdre des éléments de son repère identitaire.

²⁰ Cf. Annexe N° 5, p.66.

Ces danses se pratiquent grâce à l'usage d'un nombre important d'objets. Ces objets sont variés et méritent d'être connus, car sans eux, les danses *maka* connues auraient un autre sens et d'autres orientations. Les instruments et les objets décoratifs participent à l'amélioration du charme de ces danses.

3-Les instruments, objets et chants liés aux danses *maka*

Les instruments et objets de musique liés aux danses sont des éléments culturels constitutifs de ces danses. On ne saurait parler de danse sans les lier aux instruments qui font le rythme. C'est pourquoi Laurier Turgeon précise que "la notion de patrimoine immatériel comporte une valeur heuristique qui permet d'éclairer les relations entre le matériel et l'immatériel et de développer une conception plus globale et riche du patrimoine"²¹. Les danses *maka* ne peuvent pas être étudiées, sauvegardées et promues en délaissant les objets qui y sont associés.

Les danses *maka* font recours à des instruments et des objets décoratifs qui les distinguent des autres danses traditionnelles du Cameroun. Ces éléments sont les attributs de ces danses. Parmi les instruments liés aux danses *maka*, nous avons : *Kouloung* ou grand tam-tam ; *Dagle* petit tam-tam ; *Gouoem* ou tambour à membrane ; castagnettes²². L'usage de ces d'instruments varie d'une danse à une autre, ce qui permet de les différencier.

Figure 2: Tam-tam et tambours des danses *maka*



Source : MINAC, <http://www.mincult-cameroun.com/index.php?option>, consulté le 12/10/2012

Les costumes portés par les danseurs sont des éléments d'artisanat et de décorations. Ils donnent du charme aux danseurs. Ils sont généralement constitués de peaux d'animaux comme le tigre, la panthère, des jupes en raphia ou en peau d'animaux, des colliers avec les dents d'animaux ou en ivoire, des chapeaux de plumes d'oiseaux, des jupes de fibres végétales surmontées de peaux de chats

²¹ Turgeon L., "Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux", in *Ethnologie française*, Vol.40, Avril 2010, p.393.

²² Ntchao Antoine, chef traditionnel, journaliste retraité producteur d'émission radio sur les danses traditionnelles *maka* entre 1975 et 2000, CRTV radio, entretien du 09 septembre 2012 à Boumpial par Doumé. Cf. Annexe N° 6, p.67.

sauvages, des tresses de fibre empanachées aux chevilles²³. Ces éléments décoratifs sont attirants et donnent un autre aspect aux danseurs et à la danse pratiquée.

Figure 3: Danseurs *maka*



Source : MINAC, Groupe Akoultang, <http://www.mincult-cameroun.com/index.php?option>, consulté le 12/10/2012.

Cette photo montre la richesse et l'ingéniosité des costumes que portent les danseurs. On y perçoit facilement les éléments d'artisanat (peau d'animaux sauvages, plumes d'oiseau, coquilles d'escargot, cauris, etc.) qui constituent les costumes des danseurs²⁴.

Les chants associés aux danses sont aussi des éléments immatériels. Ils agrémentent et sont souvent le socle d'une histoire du peuple *maka*, d'une expérience vécue ; parfois ils relatent des histoires d'amour (*Adouyaye*), de joie, des vicissitudes de la vie. Ils permettent de situer la danse par rapport à un fait de la société *maka*.

²³ Ibid. Cf. Annexe N°5, p.66

²⁴ Cf. Annexes N° 5 et 7, p.66 et p.68 respectivement.

Bilan de la synthèse des données

Le travail de terrain nous a permis d'arriver à un bilan qui permet de présenter un tableau de la situation qui prévaut dans la région de l'Est-Cameroun et en pays *maka* en ce qui concerne les danses traditionnelles. Il faut donc signaler :

- l'absence de synergie entre les groupes de danses *maka* se déployant sur le terrain ;
- l'absence de structure de formation en danses traditionnelles ;
- l'absence de données statistiques sur ces danses ;
- l'absence de volonté de professionnalisation des danseurs ;
- le timide intérêt manifesté par les jeunes et les municipalités à l'endroit des danses traditionnelles (faible soutien au secteur) ;
- l'inexistence de projet dans le secteur de la danse traditionnelle ;
- l'absence d'une programmation annuelle ou mensuelle de festivals, concours de danse, etc.

Le projet que nous souhaitons réaliser en pays *maka* devrait participer à la réduction des déficits constatés. Il doit déboucher sur la mise en place d'une maison des danses *maka*, creuset de la renaissance et de la valorisation des danses traditionnelles de ce peuple.

Pour donner une base scientifique à notre travail, de nombreux ouvrages ont été consultés. Ces ouvrages donnent des précisions sur les notions de patrimoine culturel immatériel, de tourisme culturel, de danse traditionnelle, mais aussi sur les implications liées à la notion de valorisation dans le secteur du patrimoine culturel immatériel et du développement local.

Chapitre 2 : REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Pour forger une vision précise sur l'orientation pratique de notre travail, nous avons consulté un certain nombre de sources d'informations. Ces sources d'informations sont présentées dans la présente revue bibliographique. Elles nous ont facilité le décryptage des mots-clés et la compréhension du sens d'importantes notions utilisées dans cette recherche et relatives aux danses.

I- La notion de patrimoine culturel immatériel

La compréhension de cette notion nous permet de situer le champ dans lequel s'inscrit cette recherche.

1- L'UNESCO dans l'avènement du concept de patrimoine culturel immatériel

La notion de patrimoine culturel immatériel (PCI) est issue de la convention UNESCO de 2003. Le chemin vers son adoption a été long et fait de rencontres et de conférences. Young Lee aborde le contexte historique de la naissance de ce concept lors de son exposé à la Conférence générale de l'ICOM à Séoul en 2004. Il précise que c'est du concept de trésor humain d'Asie qu'a été inspirée celle du PCI.

Noriko Aikawa fait le panorama historique de la préparation de cette convention sur le patrimoine immatériel dans la revue *museum*²⁵. Elle signale que c'est en 1992 que l'UNESCO lança le nouveau programme "Le patrimoine culturel immatériel". Plus loin elle dit qu'après Istanbul, trois grandes sessions de l'UNESCO furent organisées en Septembre 2002, Février 2003 et Juin 2003. Un avant-projet préliminaire de convention vit le jour à la suite de ces trois sessions. Cet avant-projet fut soumis au Conseil exécutif de l'UNESCO par son directeur général en Septembre 2002²⁶.

Christian Hottin parle aussi de la naissance de ce concept²⁷. Pour lui, l'année 1997 a été une année décisive dans le chemin vers une meilleure prise en compte du PCI dans le monde. En juin 1997, s'est tenue à Marrakech au Maroc, une consultation internationale sur la préservation des espaces culturels populaires. A l'issue de cette consultation, les experts ont proposé la création d'une distinction internationale de l'UNESCO devant attirer l'attention des Etats dans la préservation de leur PCI. Les conclusions de la consultation ont permis à l'UNESCO d'adopter une résolution allant dans ce sens, lors de sa 29^e conférence générale²⁸. Cette année a donc connu le lancement du programme dit de proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine culturel immatériel de l'humanité²⁹. A la 32^e Conférence générale de l'UNESCO, réunie à Paris le 17 Octobre 2003, la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel fut adoptée.

²⁵ *Museum international*, N°221-222, (Vol.56, No 1-2), 2004, pp.137-149.

²⁶ Noriko Aikawa, "Panorama historique de la préparation de la Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO", in *Museum international*, N°221-222, (Vol.56, N° 1-2), 2004, pp.144.

²⁷ Hottin C., "Une nouvelle perception du patrimoine", in *Culture et Recherche*, N° 116-117, printemps-été, 2008, pp.15-17.

²⁸ Cf. <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=00103&lg=FR> consulté le 10 Novembre 2012.

²⁹ Ce programme a débouché sur la proclamation de trois séries de chefs d'œuvres en 2001, 2003 et en 2005.

Un nouveau concept apparaît ainsi et opère un renversement par rapport à la notion d'objet. La pratique passe au premier plan et par cette Convention, elle devient l'objet patrimonial. Le PCI, de nos jours, est un enjeu qui a introduit de nouvelles orientations et réflexions dans les manières de voir et de percevoir le patrimoine culturel en général. Ce concept mérite d'être pris en compte par le MINAC dans sa politique de sauvegarde du patrimoine culturel.

2-Définition du concept et domaines du patrimoine culturel immatériel

Le terme patrimoine culturel immatériel est une association entre la notion de *patrimoine culturel*, qui renvoie à une réalité matérielle et la notion de *l'immatériel* qui relève de l'abstraction. Mais, comment comprendre que le patrimoine culturel connu à travers son caractère matériel, soit désormais allié à une forme immatérielle ? L'aspect matériel semble avoir occulté beaucoup d'éléments dans la compréhension du patrimoine culturel dans sa totalité. Ce qui explique le revirement observé depuis des décennies dans les réflexions des scientifiques et des organisations internationales comme l'UNESCO, l'ICOM, etc.

Mariannick Jadé, dans un article³⁰ dans *La lettre de l'OCIM*, apporte sa contribution à la compréhension de ce concept en formation. Elle propose à travers de perspectives scientifiques nouvelles, un cadre théorique de compréhension de ce qu'est le patrimoine culturel immatériel. Pour elle, il s'agit d'un concept complexe car le concept existait déjà. C'est pourquoi, elle affirme que :

L'idée de patrimoine culturel immatériel est bien plus ancienne que ce que ne pourrait le faire croire l'investissement actuel. Les musées d'Ethnologies avaient déjà une grande affinité et familiarité avec la notion. Véritables précurseurs, ils ont « patrimonialisé » depuis fort longtemps ces manifestations de la culture immatérielle³¹.

Les réflexions actuelles ne portent donc que sur la déconstruction de certains principes fondamentaux d'un concept déjà formé. Le concept renvoie à des orientations propres à certaines institutions. Celles-ci considèrent le concept, non comme un champ à définir, mais bien plus comme un champ de réflexion leur permettant de bien formuler et de mettre en place des outils conceptuels nécessaires à la réalisation de leurs objectifs. L'UNESCO a orienté ses réflexions dans la mise en place d'un instrument normatif à l'échelle planétaire sur le patrimoine culturel immatériel et l'ICOM s'intéresse davantage aux rapports entre ce concept et son apport dans les musées. De son analyse ressort le terme *Intangible heritage*. Ce qu'il convient de retenir est que la notion est l'équivalent anglo-saxon de PCI. Mais lorsque les composantes de ces deux notions sont comparées, elles sont loin de renvoyer aux mêmes réalités.

Pour Gaetano Ciarcia³², si le terme "*patrimoine*" est bien saisi, le terme "*immatériel*" a des significations polyvalentes. Il s'engage dans les considérations philosophiques et précise que dans les langages de la théologie et de la philosophie, l'attribut d'immatériel dénote très souvent des entités dont la réalité

³⁰ Jadé M., "Le patrimoine immatériel. Nouveaux paradigmes, nouveaux enjeux", in *La lettre de l'OCIM*, N°93, 2004, pp. 27-37.

³¹ Ibid. p. 36.

³²Ciarcia G., "La perte durable. Etude sur la notion de « patrimoine immatériel", in *Les cahiers du Lahic*, N°1, 2006, pp.1-75.

relèverait d'un principe abstrait ou conceptuel. En esthétique, il est employé comme une paraphrase du "spirituel" souvent dépourvu de tout sens religieux. Alliée au terme patrimoine, l'expression patrimoine immatériel agencerait la promotion et la protection à une échelle planétaire de phénomènes anthropologiques originellement non objectaux, mais objectivables à travers la valorisation d'emblèmes ou de supports physiques. C'est donc la reconnaissance de la dimension implicite qui structure les traditions et les expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs, les connaissances et les pratiques et les savoir-faire³³.

L'UNESCO adopta le 17 Octobre 2003, *la convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, pour combler les insuffisances relevées dans celle de 1972. Dans cette convention, en son article 2, le PCI est entendu comme :

L'ensemble des pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés que les communautés, les groupes et le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine... Seul sera pris en compte le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'Homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable³⁴.

La convention identifie cinq domaines du PCI en son article 2 :

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du PCI ;
- les arts du spectacle ;
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Les danses, selon cette convention, font partie des arts du spectacle et c'est dans cette logique que s'inscrit le présent travail.

Au regard de ce qui précède, nous allons privilégier le sens donné à la notion de PCI par l'UNESCO plutôt que de chercher à expliciter ces limites lexicales ou conceptuelles. Car cette vision de l'UNESCO débouche sur l'unité du patrimoine culturel immatériel, qui apparaît comme un tout indivisible, entier et complet. Le PCI est donc un ensemble constitué des éléments immatériels et matériels qu'on ne saurait dissocier. C'est le matériel en matière de danses traditionnelles au Cameroun qui fait la danse. Ce qui nous amène dans ce travail à ne pas négliger l'aspect matériel du PCI et sa valorisation.

³³ Jadé M., "Le patrimoine immatériel. Nouveaux paradigmes, nouveaux enjeux", opt. cit. p.31.

³⁴ UNESCO, Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Article 2, Octobre 2003, p.4.

3- Orientations actuelles et valorisation du patrimoine culturel immatériel

Le PCI, structuré par l'UNESCO et promu par une convention depuis 2003, reste un concept complexe et actuel. Sa compréhension est liée aux sociétés qui la génèrent. Sa valorisation reste aussi complexe et pourtant mérite d'être accrue afin d'assurer sa pérennisation.

Chiara Bortolotto, dans un ouvrage collectif³⁵ rassemblant les travaux des chercheurs anthropologues et praticiens de la culture de diverses nationalités, souligne les enjeux posés par cette nouvelle catégorie du patrimoine culturel qui interpelle les Etats. L'ouvrage s'intéresse à la compréhension de la définition du concept. Son originalité réside, selon les auteurs, dans l'introduction de la notion de communauté dans les sociétés devenues plus que jamais individualistes. Une bonne partie de l'ouvrage est consacrée à la présentation des études de cas en Catalogne, en Sardaigne, etc. Ces cas montrent l'introduction des pratiques dans le patrimoine. Ils révèlent aussi les conflits naissant au sein des communautés suite à la normalisation de ce patrimoine et la place de l'expert dans la valorisation de ce type de patrimoine. De ce qui précède, il faut comprendre que la dynamique actuelle commande que ce soit les communautés elles-mêmes qui fassent état des pratiques à sauvegarder. Pour les auteurs, la communauté devient confrontée à elle-même, dans la mesure où elle doit se percevoir et projeter son image aux autres telle qu'elle souhaite être perçue. L'analyse montre également que la convention ne prend pas suffisamment en compte la dimension économique du PCI, les arguments de la convention se penchant surtout sur l'aspect de la sauvegarde. Pourtant l'aspect économique devrait faire partie intégrante des pratiques du PCI.

Tout au long de l'ouvrage, les auteurs ne manquent pas de souligner le caractère paradoxal du PCI. C'est ainsi que les questions de propriété et de gestion de droit d'auteur sont abordées car les communautés génératrices de patrimoine ont le droit de le protéger.

Le patrimoine culturel immatériel doit être valorisé afin de permettre aux communautés génératrices d'affirmer leur identité. Xavier Greffe³⁶ parle de la valorisation du patrimoine culturel. Son ouvrage s'intéresse aux aspects matériels de celui-ci. Néanmoins, les orientations qu'il donne peuvent s'appliquer au PCI. Pour lui, la valorisation n'a de sens que lorsqu'elle est au service des populations et participe à l'action éducative. C'est à ce titre que le patrimoine peut être un élément d'amélioration des conditions de vie des populations. Elle peut générer des ressources financières à travers les transports, les boutiques de vente des produits dérivés liés à un patrimoine, la restauration, l'animation pour ne citer que ces aspects. De son point de vue, le patrimoine est à l'origine d'un flux de services directs ou indirects. C'est le cas lorsque des références réitérées du patrimoine améliorent la qualité des produits ou des services de design, de mode³⁷. Il va plus loin en précisant que la valorisation de l'artisanat local est une orientation économique viable surtout en milieu rural.

³⁵ Bortolotto C., *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 2011.

³⁶ Greffe X., *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, Mincult, La documentation française, 2003.

³⁷ Greffe X., *La valorisation économique du patrimoine*, Ibid. p.20.

A travers cette activité, les populations locales peuvent créer un commerce de produits artisanaux. La valorisation du patrimoine culturel immatériel en pays *maka* à travers la maison des danses *maka* peut bien s'intégrer dans ces orientations de Xavier Greffe. Françoise Benhamou³⁸ démontre dans son ouvrage que la culture à travers les dépenses des ménages en produits culturels, l'importance de l'emploi culturel, les marchés de l'art et le patrimoine, qu'il existe une économie de la culture. Celle-ci a une incidence considérable sur les économies des pays de nos jours.

La place des collectivités territoriales dans la valorisation du patrimoine culturel n'est plus à démontrer. Elle est fondamentale et c'est ce qui est exprimé dans le guide proposé aux collectivités locales africaines par l'UNESCO et la France en 2006³⁹. Cet outil a pour objectif d'amener les élus locaux à prendre en considération la valorisation du patrimoine dans toutes leurs stratégies de développement. La valorisation de leur patrimoine culturel peut être un instrument de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie de leurs populations. Pour les auteurs de ce guide, l'exploitation touristique du patrimoine culturel des collectivités locales africaines peut jouer un rôle déterminant dans l'avenir de ces territoires. La valorisation du PCI l'élève au niveau d'instrument du développement économique et territorial grâce à sa mise en valeur touristique et son statut de vecteur de promotion d'un territoire. Cette idée de la valorisation basée sur le rôle et les compétences des collectivités locales aura une place de choix dans la présente recherche. En effet, nous pensons, comme les auteurs du Guide, que c'est à l'échelle locale que se joue l'articulation patrimoine et projet de territoire.

II- Tourisme culturel et patrimoine culturel immatériel

Pendant longtemps, la culture a été opposée au tourisme pour de multiples raisons. De nos jours, cette opposition ne peut plus perdurer dans la mesure où le tourisme est devenu un important secteur dans les économies et particulièrement pour l'économie de la culture. On parle alors de tourisme culturel. C'est un tourisme orienté vers un territoire alors que la culture ou l'offre culturelle est dans un territoire. Cette notion mérite d'être cernée dans le cadre de la valorisation des danses traditionnelles *maka*.

1-Qu'est-ce que le tourisme culturel ?

Gabriel Wackermann dans l'encyclopaedia universalis⁴⁰ présente les différents types de tourisme et met un accent sur les conditions ayant conduit à la naissance du tourisme culturel. Il est né du souci d'atténuer l'excès de commercialisation. Le déploiement s'est donc progressivement opéré vers la recherche des formules culturelles. Dès cet instant, l'image culturelle d'un territoire devint une potentialité touristique, un atout de promotion du tourisme. Même s'il ne donne pas une définition du

³⁸ Benhamou F., L'économie de la culture, Paris, 5^e édition, La découverte, 2004.

³⁹ Convention UNESCO-France, *Patrimoine et développement local. Guide à l'attention des collectivités locales africaines*, CRATERRE-ENSAG, Septembre 2006.

⁴⁰ Wackermann G., "Tourisme", *Encyclopaedia universalis*, corpus 22, Editeurs à Paris, 1992, pp. 781-802.

terme, il oriente dans la compréhension du concept. C'est l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) qui, en 1985, donne une définition de cette notion. Pour elle, le tourisme culturel désigne :

*Les mouvements de personnes obéissants à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques, les voyages culturels, les déplacements effectués pour assister à des festivals ou autres manifestations, les visites de sites et monuments, les voyages ayant pour objectifs la découverte de la nature, l'étude du folklore ou de l'art, les pèlerinages*⁴¹.

Plus loin, elle signale qu'il peut s'agir de : *"L'ensemble des mouvements de personnes, car ceux-ci satisfont le besoin de diversité inhérent à la nature humaine et tendent à élever le niveau culturel de l'homme en lui procurant l'occasion de nouvelles connaissances, expériences et rencontres"*⁴². De nos jours, c'est le secteur qui connaît une importante croissance. A la suite de l'OMT, l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) adopta lors de sa 12^e Assemblée générale tenue au Mexique en Octobre 1999 une charte internationale du tourisme culturel⁴³ fondée sur la gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif. Cette charte relève l'importance de la promotion de la relation tourisme et patrimoine à travers l'énonciation de 6 principes. Ces principes placent les communautés d'accueil au centre du dispositif et mettent un accent sur la qualité du service. L'expérience du visiteur devrait être enrichissante (Principe 3). Cette charte précise la place importante de la protection du patrimoine en son principe 6⁴⁴. Les communautés et leur patrimoine sont au centre des préoccupations du tourisme culturel.

Claude Origet du Cluzeau⁴⁵ reste dans la même logique, mais pense que le tourisme a toujours été lié à la culture, mais que c'est l'avènement de multiples formes de tourisme au XX^e siècle qui a laissé croire qu'un lien n'a jamais existé entre ces deux notions. Elle définit la notion comme un déplacement d'au moins une nuitée dont la motivation essentielle pour un touriste est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire⁴⁶. Ce type de tourisme est lié à tous les types de patrimoine culturel. Il participe plus à la promotion de l'image d'un territoire et de son patrimoine. Son ouvrage s'intéresse aux marchés et à l'offre du tourisme culturel, ainsi que le cycle de vie des produits de ce tourisme culturel. La valorisation du patrimoine culturel immatériel, par les collectivités locales et particulièrement les arts du spectacle vivant, peut bien s'appuyer sur le tourisme culturel pour donner un autre sens à leurs activités.

⁴¹ OMT, *code du tourisme*, 6^{ème} Assemblée Générale, Sofia, 26 Septembre 1985, p.11.

⁴² Ibid.

⁴³ ICOMOS, Charte Internationale du tourisme culturel, Octobre 1999.

⁴⁴ Les programmes de promotion touristique doivent protéger et valoriser les caractéristiques du patrimoine naturel et culturel. Cf. ICOMOS, Charte Internationale du tourisme culturel, 1999, p. 27.

⁴⁵ Origet du Cluzeau C., *Le tourisme culturel*, Paris, PUF, col. Que sais-je ? 2007.

⁴⁶ Origet du Cluzeau C., *Le tourisme culturel*, Ibid. p.3.

En 2006, la déclaration de Malte⁴⁷ rejoint les points de vue précédents, mais elle tente de lier le local à l'international. Elle stipule que le tourisme culturel est comme le tourisme national et international qui a pour objectif la découverte et l'appréciation des monuments et sites historiques, le patrimoine bâti, les paysages culturels dans les destinations touristiques. Il s'agit de plus, de faire l'expérience des lieux et des activités qui reflètent l'authenticité de l'histoire des communautés d'accueil. La destination reste un repère pour les touristes et le facteur qui conditionne le choix du voyage et par conséquent, devrait avoir une offre touristique différente des autres destinations. C'est donc la qualité de l'offre culturelle qui reste déterminante. Les collectivités locales doivent améliorer leur offre touristique afin d'assurer l'attraction des visiteurs. C'est pourquoi Valery Patin affirme que les hauts lieux culturels ont toujours fasciné les grands voyageurs⁴⁸. Cette idée rencontre celle d'Amirou Rachid qui, dans son approche sociologique de la notion de tourisme culturel, retrace l'évolution de la notion et aboutit à la conclusion selon laquelle le tourisme culturel naît d'un imaginaire qui transforme un lieu neutre en destination touristique⁴⁹, même s'il est vrai qu'il y a des lieux qui s'y prêtent plus que d'autres.

La démarche de notre projet rentre dans cette logique car, il doit aboutir à la création d'une structurelle culturelle inexistante présentement, fruit de l'imagination et attractive pour les touristes. Son fonctionnement devra obéir à des critères précis favorisant la sauvegarde des danses et assurant leur promotion touristique.

S'agissant du tourisme culturel au Cameroun, les travaux de Onomo Etaba⁵⁰ sont une référence. L'essentiel de l'ouvrage porte sur la mise en tourisme durable du patrimoine culturel camerounais. Dans son analyse, l'auteur fait une brève présentation du patrimoine culturel des quatre grandes aires touristiques du pays avant de s'appesantir sur les infrastructures culturelles existantes, la législation sur le tourisme et la définition des stratégies de montage des projets touristiques basés sur le patrimoine. Au bout du compte, il propose l'idée de la création des "Bouquets culturels régionaux" qui doivent être des feuilles de route représentant la démarche à suivre dans chaque région pour valoriser le patrimoine culturel. L'ouvrage s'appuie sur des cas pratiques pour la mise en place des circuits touristiques fondés sur le tourisme culturel durable.

Sur sa fiche technique présentant les atouts du Cameroun méridional: tableau N°2, la région de l'Est-Cameroun est abordée avec peu d'intérêt et tout se limite aux Pygmées baka⁵¹. Ceci n'enlève rien à la pertinence de l'analyse. La future MDM pourra être un élément à intégrer dans le bouquet régional de l'Est-Cameroun. Il participera dans l'augmentation de l'existant en termes d'infrastructures en pays *maka*. Cette entreprise peut s'exposer à des risques si des principes de sauvegarde ne sont pas pris en compte.

⁴⁷ Europa Nostra, *Déclaration de Malte sur le tourisme culturel : son encouragement et son encadrement*, Mai 2006, [http://www.cultours.ro/library/files/Declaratia%20de%20la%20Malta%20a%20Europa%20Nostra%20\(2006\).pdf](http://www.cultours.ro/library/files/Declaratia%20de%20la%20Malta%20a%20Europa%20Nostra%20(2006).pdf), consulté le 01 Décembre 2012.

⁴⁸ Patin V., *Tourisme et patrimoines*, Paris, La documentation française, Nouvelle édition, 2005, p. 9.

⁴⁹ Amirou R., *L'imaginaire du tourisme culturel*, Paris, PUF, 2000, pp. 3-4.

⁵⁰ Onomo Etaba R. B., *Le tourisme culturel au Cameroun*, Paris, Harmattan, 2009.

⁵¹ Onomo Etaba R. B., *Le tourisme culturel au Cameroun*, Ibid. p. 27.

2-Les risques liés au développement du tourisme culturel pour le PCI

Le tourisme culturel induit de nombreuses retombées sur un territoire ou dans un lieu de destination. Elles sont à la fois sociales, politiques et économiques. Ces retombées ne sont pas toujours positives d'où l'idée de bien cerner la mise en tourisme du patrimoine culturel dans une localité.

La valorisation du patrimoine culturel immatériel à travers le tourisme commande que des précautions soient prises pour assurer sa sauvegarde. Renault Marie, dans sa réflexion sur le patrimoine vivant⁵², fournit de bonnes informations sur le PCI. Elle insiste sur le fait que le PCI est un patrimoine fragile et fortement menacé. C'est pourquoi l'urgence de sa sauvegarde n'est plus à signaler. Elle présente le tourisme comme un danger pour le PCI bien que celui-ci soit un moteur de sa promotion. En effet, lorsqu'un patrimoine est surexploité à des fins touristiques, de nombreuses conséquences négatives y sont toujours associées. Il s'agit entre autres de l'usure des lieux, de la dénaturation des traditions des peuples concernés, de la modification de la vie des communautés génératrices du PCI en question. La mise en tourisme d'un patrimoine lorsqu'elle n'est pas bien structurée, peut déboucher sur un usage excessif et inapproprié du bien culturel ou alors le développement d'une activité économique qui entrave la conservation du bien culturel⁵³. Pour éviter ces dérapages, elle propose que la mise en tourisme du PCI se fasse toujours en pensant prioritairement à sa protection. Il est question d'encourager un tourisme culturel durable et responsable qui contribue à la protection du patrimoine tout en associant les populations locales dans le processus d'organisation, mais également dans les explications et interprétations à donner aux visiteurs.

Ces risques sont également analysés par l'UNESCO dans l'une de ses publications⁵⁴ où il est question des domaines du PCI. Dans la rubrique consacrée aux arts du spectacle, les rédacteurs se penchent sur les menaces qui pèsent sur les nombreuses formes d'arts du spectacle. Pour eux :

La musique, la danse et le théâtre sont souvent des figures clés de la promotion culturelle destinées à attirer les touristes et font régulièrement partie des tour-opérateurs. Bien qu'elle puisse attirer davantage de visiteurs et assurer davantage de revenus pour un pays ou une communauté et offrir une vitrine de sa culture, cette démarche peut également avoir pour effet l'émergence de nouvelles formes de présentation des arts du spectacle, altérées en vue du marché touristique. Si le tourisme peut contribuer à revitaliser les arts du spectacle traditionnels et à donner une « valeur de marché » au patrimoine culturel immatériel, il peut également avoir un effet de distorsion, en ce sens que les représentations se réduisent souvent à montrer des extraits adaptés afin de répondre à la demande des touristes⁵⁵.

Vues sous cet angle, nous comprenons pourquoi les formes artistiques traditionnelles deviennent très souvent des marchandises du divertissement. C'est pourquoi nous pensons que la création d'une structure culturelle de valorisation du PCI doit se fonder sur l'idée de sauvegarde. Cette dernière oriente

⁵² Renault M., (Col), *Le patrimoine vivant*, Edition UNESCO, Paris, 2007.

⁵³ Charte de l'éthique du tourisme culturel, 2000.

⁵⁴ UNESCO, *Infokit, les domaines du patrimoine culturel immatériel*, 2009, <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/01857-FR.pdf> consulté le 30 Mai 2012.

⁵⁵ UNESCO, *Infokit, les domaines du patrimoine culturel immatériel*, Ibid. p. 7.

la démarche à suivre pour la mise en tourisme de ce PCI. C'est dans cette optique que la valorisation d'un PCI a tout son sens.

III-La danse traditionnelle en Afrique

L'Afrique est dotée d'une importante richesse en matière de danses traditionnelles. La situation de la valorisation de ces danses reste superficielle et ne cadre pas toujours avec la volonté des populations qui les génèrent. Quelle définition la littérature donne-t-elle à cette notion ? Ces danses ont-elles une place de choix dans les traditions africaines ? Celles-ci sont généralement classées en catégories. La connaissance de cette catégorisation permet de bien cerner une danse traditionnelle en Afrique et partant au Cameroun.

1. La notion de danse traditionnelle

Jouhet, dans l'encyclopaedia universalis a fait l'analyse de la notion de danse⁵⁶. Elle y est définie comme étant un art lié aux mouvements du corps. En Afrique, la danse renvoie à des pratiques associant les activités corporelles, musicales et vocales⁵⁷. Tous ces éléments sont liés et font une danse. Cette dernière rentre dans le vécu quotidien des Africains et est inhérente à leur société. Au Cameroun, les danses traditionnelles ont une place de choix au sein de nombreux groupes ethniques.

2-La place des danses traditionnelles dans les sociétés camerounaises

Engelbert Mveng, dans un ouvrage consacré aux danses du Cameroun⁵⁸, montre la place et le rôle de celles-ci dans les traditions camerounaises et propose même un répertoire des danses. S'il est vrai que ce répertoire n'est pas exhaustif, il donne tout de même une idée sur la diversité de ces danses. Pour lui, la danse est au cœur des activités des peuples du Cameroun⁵⁹ et donc du peuple *maka*. Les danses passent pour être un système d'incorporation et d'assimilation des manières d'être et de percevoir propre à un groupe. Elles sont de l'ordre du vécu expérientiel. Il définit l'action de danser comme un accomplissement précis dans un espace et un temps qui se forge, se construit en fonction des circonstances sociales qui commandent sa production.

Tony Mefe signale que le Cameroun compte plus de 200 groupes ethnolinguistiques et autant de danses qui portent généralement les noms des rythmes qui les soutiennent⁶⁰. Pour lui, si certaines de ces danses ont conservé leur forme originelle et leur place dans les sociétés, d'autres se sont urbanisées ou fusionnées avec les danses dites modernes ou inspirées tout simplement de nouvelles

⁵⁶ Jouhet S., "Danses", *Encyclopaedia universalis*, Ibid. pp. 36-40.

⁵⁷ Brun M. et Gal-petitfaux N., "Etudes des actes de transmission interculturelle en danse africaine : une étude de cas en classe d'intégration", in *Staps*, No74, Avril 2006, p. 8.

⁵⁸ Mveng E., *Les danses du Cameroun*, Yaoundé, 2^e édition, Publication du Ministère de l'Education, de la Culture et de la formation professionnelle, 1971.

⁵⁹ Mveng E., *Les danses du Cameroun*, Ibid. p. 5.

⁶⁰ Mefe T., "La danse camerounaise d'hier à aujourd'hui", in *Africultures*, N° 60, Juillet-Septembre 2004, p. 131-137.

expressions chorégraphiques. Cette analyse de Mefe, bien que cadrant avec la société camerounaise, semble négliger le fait que le PCI n'est pas figé et qu'il s'adapte à l'évolution de toute société. Ce qui l'enrichit et la rend évolutive. Cependant, la disparition progressive des cérémonies génératrices de certaines de ces danses peut conduire à leur perte.

La définition de ces notions nous plonge au cœur des problématiques liées au patrimoine culturel immatériel et au tourisme culturel. Il ressort que le PCI est un patrimoine fragile qu'il faut sauvegarder et promouvoir afin qu'il améliore les conditions de vie des populations qui la génèrent et le pratiquent, mais qu'il soit aussi transmis aux générations futures.

Cette revue bibliographique rentre dans le cadre d'une démarche méthodologique que nous avons adoptée et qui est explicitée dans le chapitre suivant.

Chapitre 3 : LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique adoptée s'est opérée en deux phases. Il s'agit de la recherche documentaire de travail d'entretien et d'enquête sur le terrain. Cette démarche a facilité la collecte des données et leur analyse.

I- La recherche documentaire

La recherche documentaire dans le cadre du présent travail s'est effectuée durant les deux années de formation à l'Université Senghor d'Alexandrie et au Cameroun pendant et après le stage de mise en situation professionnelle.

1- La réalisation

La bibliothèque de l'Université Senghor a facilité la recherche documentaire. Grâce à elle, des articles de l'OCIM, de *museum*, d'*Africultures* et des *Nouvelles de l'ICOM* et des ouvrages ont pu être consultés et ont permis de comprendre les notions de patrimoine culturel immatériel, de tourisme culturel, du patrimoine ainsi que celles de développement local et de la valorisation économique du patrimoine.

La recherche documentaire s'est poursuivie au Cameroun durant la période de stage et même après le stage. Cette phase a débouché sur la consultation des ouvrages camerounais en rapport avec les danses traditionnelles, mais aussi avec le domaine du patrimoine culturel camerounais en général. Des fiches de lecture ont été établies après la lecture d'un ouvrage ou d'un article afin de faire des synthèses et de nous retrouver facilement lors de la rédaction.

Pour comprendre les évolutions de la notion de PCI, plusieurs auteurs ont été consultés. La lecture de leurs écrits a montré que cette notion existait déjà dans le vécu des peuples à travers le monde, mais que l'UNESCO l'a tout simplement codifié pour lui donner un visage universel. En Afrique, cette notion est inhérente à toutes les sociétés et ne demande qu'à être valorisée. Les danses traditionnelles intéressent et peuvent participer à la fédération des peuples. Un ouvrage intéressant du Rev. Père Mveng consulté à la centrale de lecture publique de Yaoundé, nous a donné l'occasion de se faire une idée sur la richesse et la variété des danses traditionnelles au Cameroun.

A côté de la consultation des ouvrages en bibliothèque, des sites internet ont fait l'objet d'une consultation constante. Ce fut le cas du site de l'UNESCO, des sites de base documentaire en ligne comme *erudit.fr*, *cairn.info*. Nos champs d'informations ont été ainsi élargis en affinant la compréhension des concepts et thématiques en rapports avec le PCI et la valorisation des danses traditionnelles. Cette recherche documentaire, a donc facilité le choix du cadre conceptuel en adéquation avec le projet sur la création d'une maison des danses *maka* à l'Est-Cameroun.

2- La synthèse de la recherche documentaire

La recherche documentaire a privilégié la documentation en rapport avec le PCI, les danses traditionnelles, le tourisme culturel, le patrimoine et le développement local et la législation camerounaise en rapport avec le transfert des compétences en matière de culture aux collectivités locales.

Nous appliquerons à notre projet les orientations du guide à l'attention des collectivités locales africaines, publié suite à une convention UNESCO/France. Car, les réalités africaines et partant camerounaises sont devenues de plus en plus complexes eu égard à l'hégémonie et à la prépondérance du politique dans les collectivités locales. L'actualité politique ayant plus souvent de considérations que d'autres domaines d'activités dans les collectivités locales africaines.

Cette recherche documentaire a montré que les danses traditionnelles camerounaises sont multiples et varient d'une région à l'autre. Les publications dans le domaine au Cameroun sont rares et datent des années 70. Cette situation est un handicap à leur connaissance. Ce qui fait que ces danses connaissent une timide valorisation. A l'Est-Cameroun, c'est un secteur d'activité à structurer et à animer. Ce travail a fait face au problème de l'insuffisance des écrits sur le patrimoine culturel immatériel en général et sur les danses traditionnelles camerounaises en particuliers. Pour le PCI, c'est compréhensible à cause de la jeunesse du concept, mais pour les danses traditionnelles *maka*, cela prouve encore à suffisance que c'est un secteur peu étudié. Pour faire face à cette difficulté, un travail de terrain a été réalisé après le stage.

II-Le travail de terrain

Cette séquence de notre démarche a été réalisée en grande partie, après le stage.

1- L'organisation

Dans la planification, les enquêtes et les entretiens devaient se dérouler après la période consacrée au stage. C'est qui a été fait. Les fiches d'enquête et les guides d'entretien furent apprêtés pendant le stage. Le choix de l'échantillon d'enquête s'est fondé sur la pertinence des informations que nous pouvions obtenir. Nous avons ciblé les professionnels du patrimoine et de la culture, les autorités traditionnelles, les artistes utilisant les danses traditionnelles *maka* et toute personne pouvant nous fournir des informations en rapport avec les danses traditionnelles *maka* et la situation de la gestion du patrimoine culturel à l'Est-Cameroun et surtout en zone *maka*.

Le guide d'entretien élaboré avait pour but de donner des orientations lors des entrevues. Ce guide n'était pas fermé, il énonçait simplement des questions ouvertes. L'objectif visé était de donner une liberté de ton à nos interlocuteurs (entretiens semi-directifs). Pour les enquêtés qu'on ne pouvait rencontrer ou qui n'avaient pas assez de temps à nous accorder, nous avons prévu une fiche à leur adresser, soit directement ou par mail. Sur 50 fiches dispatchées, nous avons reçu 32.

La première phase de ce travail de terrain s'est déroulée à Yaoundé où nous avons pu rencontrer le coordonnateur de l'Ensemble National, un démembré du Ministère des Arts et de la Culture du Cameroun et un chorégraphe du ballet national, avec qui nous avons eu des entretiens. Il était important d'avoir le point de vue de l'administration sur la question de la valorisation des danses traditionnelles au Cameroun. Grâce à ces personnes ressources, nous avons recueilli des informations sur la situation de la valorisation des danses traditionnelles au Cameroun en général et des informations sur les danses *maka* à travers le chorégraphe du ballet national. Pour avoir des informations des populations *maka* elles-mêmes, une descente sur le terrain s'imposa.

Le voyage dans la région de l'Est-Cameroun a été effectué au mois de Septembre 2012. Nous y avons passé huit (08) jours pour collecter des informations sur les danses traditionnelles *maka*, objet de cette étude. A Bertoua, capitale de la région de l'Est-Cameroun, nous avons pu travailler avec un cadre de la délégation régionale du MINAC, qui nous a fourni des données sur les groupes de danses traditionnelles de la région, mais aussi des données sur l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la région. Nous nous sommes entretenus avec le leader du groupe culturel *Baka Bantu*⁶¹. Avec lui les échanges ont été intéressants et il nous a donné des orientations et des contacts pour continuer notre quête d'informations. En dehors de ces personnes ressources, nous avons rencontré des autorités traditionnelles, des danseurs pour avoir les détails sur la valorisation des danses traditionnelles *maka*. La liste des personnes avec lesquelles nous avons eu des entretiens, les questions des entretiens et la fiche d'enquête sont annexées à ce travail.

2- L'analyse des données

Les informations qui se recoupaient, étaient considérées comme crédibles alors que celles qui variaient ou s'opposaient d'un entretien à l'autre ou d'une fiche à l'autre étaient écartées ou examinées sur la base des sources écrites à notre disposition. Les informations recueillies ont été traitées, analysées et classées sous forme de fiches. Le traitement critique de ces informations a permis de saisir la place de la danse en milieu *maka*, les difficultés liées à la promotion des danses *maka* et les effets que pourrait induire sa valorisation. Nous avons fait des recoupements entre les informations fournies par tous les enquêtés, les données issues des documents administratifs que nous avons pu obtenir et celles des ouvrages consultés. Les données fournies par certains articles, nous ont permis de considérer ce qui se fait ailleurs, comme au Niger, pour entrevoir la faisabilité au Cameroun ou alors l'application de certains aspects issus des cultures non camerounaises en pays *maka*.

3- Etude de cas : la valorisation des danses *wodaabé* du Niger

L'étude de cas sur les danses *wodaabé* a pour finalité, par l'analyse de l'évolution et l'affirmation de ces danses sur l'échiquier culturel et même politique nigériens, de nous aider à comprendre les

⁶¹ **Baka**= dénomination des pygmées de l'Est-Cameroun ; **Bantu**= Peuple voisin aux pygmées. Ce groupe est donc un jumelage entre la culture bantoue et celle des Baka.

mécanismes de leur émergence. Cette étude vise à procurer des éléments sur lesquels nous pouvons entrevoir l'implantation de la Maison des Danses *Maka*. En réalité, l'organisation des *Wodaabé* pour la valorisation de leurs danses, nous conduit à concevoir un modèle schématique de la valorisation des danses *maka*. Mais sur ce qui ne fonctionne pas convenablement dans leur réseau, nous y ajoutons des palliatifs devant faciliter la mise en place d'un réseau mieux structuré en pays *maka*.

Les *Wodaabé* sont des nomades nigériens de la grande famille des *Peuls*. Ils possèdent un art vocal aux traits particuliers⁶². Ils sont connus de nos jours à travers leurs danses. Une étude de Mahalia Lassibille, anthropologue et chargée de cours à l'Université de Bordeaux II, mène à la connaissance des danses *Wodaabé*⁶³. Cette étude qui fait suite à d'autres⁶⁴, insiste sur le fait que la valorisation des danses traditionnelles participe à la promotion de l'image des peuples et qu'elle peut faciliter l'affirmation de la culture d'un peuple sur la scène nationale et internationale.

Lassibille précise que les danses *wodaabé* se tiennent lors des réunions d'hivernage, des fêtes musulmanes, des fêtes des particuliers à Niamey, des manifestations culturelles et lors des réceptions organisées par le gouvernement nigérien à l'exemple des visites des chefs d'Etat. L'attraction de ces danses réside dans la beauté des danseurs et de leurs parures, le lent mouvement qui accompagne leur exécution et le fait que ces danseurs n'ont suivi aucune étude musicale, ni de voix, ni de danse⁶⁵. C'est naturellement qu'ils dansent. Ces danses ont émergé grâce aux touristes qui ont assisté à leur exécution au Niger. En réalité, c'est sur la motivation des *Wodaabé*, qu'ils sont devenus des ambassadeurs et des promoteurs de leurs danses sur la scène internationale. La stratégie de ce peuple était simplement d'amener les touristes à leur trouver des invitations pour participer aux festivals internationaux. Ils sont devenus à la fois des acteurs locaux et des pivots sur le plan international par la mise en place des réseaux. Leur programmation aux festivals internationaux est devenue récurrente. Nous pouvons citer à cet effet : le festival de l'imaginaire à Paris en 1997, le Festival Mawazine à Rabat en 2005, le Festival Interfolk 2005, etc.⁶⁶. Pour être plus efficaces, ces danseurs se sont regroupés en associations (16 associations recensées selon Lassibille en 2004) et ont créé des occasions de danse afin de mieux négocier le prix de leurs déplacements. Ils y ont associé un site internet pour promouvoir leur association⁶⁷ et une ONG (*Aourinde*) depuis 2004⁶⁸. Par cette trame associative devenue incontournable, les danses *wodaabé* au départ considérées comme des manifestations locales, se sont transformées en pratiques internationales aux multiples retombées.

⁶² Raulin H., Dupire M., "Peuls nomades, Étude descriptive des Wodaabé du Sahel nigérien", In *L'Homme*, 1966, Tome 6 N°1. pp. 121-123. Cf. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1966_num_6_1_366764

⁶³ Lassibille M., "Les danses Wodaabe entre spectacle touristiques et scènes internationales : les coulisses d'une migration chorégraphique", in *Autrepart*, N° 40, 2006, p. 125.

⁶⁴ Lassibille M., " « La danse africaine », une catégorie à déconstruire", in *Cahiers d'études africaines*, mis en ligne le 30 septembre 2007, consulté le 10 décembre 2012. URL : <http://etudesaficaines.revues.org/4776>, Cf. Loncke S., La danse des Wodaabe, doc vidéo, 90 mn, sandrineloncke.fr/tiki-download_wiki_attachement.php?attId=7...y ? Consulté le 10/12/1012.

⁶⁵ Lassibille M., " « La danse africaine », une catégorie à déconstruire", opt. cit, p. 119.

⁶⁶ Lassibille M., " « La danse africaine », une catégorie à déconstruire", Ibid. p. 116.

⁶⁷ <http://www.wodaabe-niger.org/fr>, consulté le 12 Janvier 2013.

⁶⁸ Lassibille M., opt. cit. p.117, Cf. <https://sites.google.com/site/aourindefribourg/l-ong-aourinde>, consulté le 12 Janvier 2013.

Parmi les retombées positives, on peut signaler :

- un apport financier découlant de leur participation aux festivals ;
- un financement des projets locaux (puits d'eau potable, écoles, etc.) par cet apport financier ;
- une affirmation de leur identité et disparition de la confusion avec les Touareg ;
- une implication des *Wodaabe* dans de nouveaux métiers comme guides accompagnateurs, propriétaire d'agence de voyage, etc. ;
- des occasions pour alimenter leur réseau et recherche d'aide pour les projets locaux ;
- une affirmation de leur position politique au Niger par le biais de leurs danses. Car "*les festivals wodaabé sont des lieux où l'identité des Peuls nomades est confortée, validée et renforcée*"⁶⁹.

Les danses restent pour les *Wodaabé*, une ressource utile et un pouvoir grâce à la mise en scène et aux enjeux touristiques qu'elles représentent dans ce pays. Elles constituent, à notre point de vue, un atout et une force dans l'expression et la confrontation des cultures au Niger.

S'inspirer du développement et de l'émergence des danses *wodaabé* est une piste pour ce travail. Les danses *maka*, en intégrant cette structuration des danses *wodaabé*, peuvent participer à la promotion de l'image du pays *maka* et une meilleure connaissance de celui-ci au Cameroun et dans le monde. Pour éviter de tomber dans les travers des rivalités entre groupes de danses comme chez les *Wodaabé*, l'idée d'une maison des danses est adéquate car elle servira de structure de formation, d'orientation, de sélection et de mise en réseau des groupes de danses. Il s'agira concrètement, comme chez les *Wodaabé*, de mettre ces danses dans des contextes locaux interconnectés, attirer des touristes et faire d'eux pas seulement des spectateurs mais des acteurs au sein du contexte *maka*, qui par leurs actions, faciliteront l'insertion des danses *maka* dans les circuits internationaux. La maison des danses canaliserait les effets des retombées afin que tous les acteurs et la communauté *maka* puissent en bénéficier. Ce qui assurera une existence durable de ces danses par leur sauvegarde, leur promotion et leur adaptation aux contingences, mieux à leur évolution. Car le PCI ne doit pas être figé.

III- L'apport du stage de mise en situation professionnelle

Le stage de mise en situation professionnelle s'est déroulé au Cameroun. Le choix de cette structure a été commandé par des critères précis. Cette structure nous a intéressé à cause de sa jeunesse (le musée est ouvert au public depuis Novembre 2010) et du fait qu'elle reste une référence actuellement en Afrique centrale. C'est également une structure qui a vu le jour grâce à un partenariat entre la mairie de Nantes et celle de Dschang. Ce musée devait nous permettre de nous familiariser avec les métiers du musée, se frotter aux réalités du terrain, enrichir nos connaissances, mais aussi de mettre les connaissances acquises à Senghor au service de cette institution. Par-dessus tout, le stage était une occasion de poursuite de la collecte des données liées à notre mémoire de fin de formation et à notre projet professionnel.

⁶⁹ Lassibille M., "Les danses Wodaabe entre spectacle touristiques et scènes internationales", *Opt.cit.*, p. 126.

1- Présentation du musée des Civilisations à Dschang au Cameroun

Le Musée Des Civilisations (MDC) à Dschang est un édifice symboliquement fort de deux étages. Il est implanté sur les bords du lac de Dschang, ville située à 337 km de Yaoundé et à 230 km de Douala approximativement. C'est un centre d'interprétation des civilisations du Cameroun. Il représente l'épicentre du Programme Route Des Chefferies (PRDC) qui a pour objectif la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel du Cameroun.

Ce musée est un joyau architectural. Le rez-de-chaussée du bâtiment est constitué de la direction, l'accueil et une partie de l'exposition permanente. Cette partie de l'exposition concerne l'espace introductif, l'aire culturelle des peuples de la forêt, l'aire culturelle des peuples de la côte et l'aire culturelle des peuples soudano-sahéliens. Le premier étage est entièrement consacré aux peuples des Grassfields, avec en prime les objets sur les grandes chefferies de la région. A cet étage nous avons également le service de la logistique. Les quatre aires culturelles du pays y sont représentées avec un décor spécifique à chaque aire. L'exposition permanente du MDC, couvre une superficie de 1000m² avec plus de 1500 illustrations, plus de 500 objets et des espaces vidéo. Au deuxième étage ou comble, on retrouve la salle multifonctionnelle, les services de la communication, du marketing et de la documentation. Annexés au musée, nous avons, le centre artisanal, le futur jardin des civilisations et le futur centre de documentation.

2-Le concept muséologique du Musée Des Civilisations

Le Musée Des Civilisations à Dschang est fondé sur une charte. Elle a été signée en Septembre 2002 entre quarante (40) chefferies des Grassfields et le Programme Routes Des Chefferies. C'est dire que les communautés locales sont au centre de ce programme de valorisation du patrimoine culturel au Cameroun.

Au-delà de cette charte, ce musée se veut, être un centre d'interprétation de l'Histoire du Cameroun. La thématique de l'exposition permanente est basée sur la représentation sous l'angle historique des civilisations du Cameroun c'est-à-dire de leurs origines à leur enchevêtrement actuel et sous l'angle anthropologique et sociologique au travers de leurs créations architecturales et artistiques, leurs croyances et leurs rites.

Les objets du MDC proviennent des chefferies, des institutions et des privés qui ont fait le choix de les mettre en dépôt ou en don. Par ailleurs, il faut noter que des copies d'objets ont été réalisées avec l'accord des chefferies dans la mesure où elles présenteraient un intérêt scientifique ou documentaire certain et méritant d'être montrées au public⁷⁰.

⁷⁰ Musée Des Civilisations, *Dossier de présentation*, Janvier 2011, p. 7.

3-La plus-value du stage et l'apport au projet professionnel

L'expérience de terrain au Musée des civilisations à Dschang a été bénéfique à plus d'un titre. Comme acquis lors de ce stage, il est à relever :

- la maîtrise de la gestion de l'exposition permanente du MDC ;
- la maîtrise du fonctionnement service d'accueil et de la médiation dans la réception, l'orientation et le guidage des visiteurs dans l'exposition permanente ;
- la gestion et l'organisation d'un évènement culturel à l'instar du week-end des mécènes ;
- l'appropriation de nombreuses notions techniques (exposition permanente, cases patrimoniales, architecture cosmogonique, les symboles du pouvoir dans les Grassfields, etc.) ;
- la thématique du stage choisi de concert avec le Directeur du Musée Des Civilisations, a permis de prendre en considération un aspect de la sensibilisation sur lequel nous n'avions pas particulièrement prêté attention.

Notre thème de stage portait sur "*Conception et la création des parcours-jeunes au MDC*". L'objectif visé était de créer de nouvelles activités de médiation pouvant permettre au MDC de se rapprocher des publics scolaires. Créer ces activités de médiation commandait que nous allions dans les programmes scolaires du secondaire pour trouver des leçons pouvant être liées aux différents espaces de l'exposition permanente du musée et y associer des activités.

Cette thématique nous a amené à éplucher l'ensemble des activités de médiation menées par la Route Des Chefferies (RDC) avant l'implantation du musée. Cette recherche a modifié notre schéma d'implantation d'une maison des danses *maka* à l'Est-Cameroun. Car, l'implantation d'une structure culturelle nouvelle est nécessairement précédée par de nombreuses activités de médiation. Celles-ci visent à impliquer les populations locales et à les familiariser avec le projet. Mais pour qu'une structure culturelle soit durable, il faut investir sur les jeunes scolaires. Le projet de création de la maison des danses *maka* passera donc par la mise en place des activités de médiation vis-à-vis des populations locales. Ce qui assurera un démarrage de la structure fondé sur une organisation et des évènements ayant régulièrement lieu.

Le stage de mise en situation professionnelle a donc contribué à l'affinement de notre projet en nous procurant des stratégies efficaces devant guider la création de la maison des danses. Mais concrètement, quelle est la démarche à suivre dans le cadre de l'implantation d'une maison des danses *maka* ? Ce projet est-il réalisable ? Répondre à ce questionnement nous amène à dérouler notre approche dans la mise en œuvre de ce projet.

Chapitre 4 : PROJET D'IMPLANTATION D'UNE MAISON DES DANSES *MAKA*

Ce chapitre est le reflet de la proposition de l'implantation d'une maison des danses en zone *maka* afin de contribuer à la sauvegarde et à la promotion d'un aspect du PCI de ce peuple au Cameroun et dans le monde. Il présente la démarche à adopter pour valoriser les danses traditionnelles *maka*.

I-Présentation générale

1-Contexte et justification du projet

Le pays *maka* situé dans le département du Haut-Nyong, région de l'Est-Cameroun est la zone d'application de ce projet. Le peuple *maka* occupe une grande partie du département du Haut-Nyong. C'est un peuple qui est peu connu et surtout mal connu du fait des clichés et stéréotypes liés à la colonisation et au développement tardif de la localité et de la région de l'Est-Cameroun en général. Les populations dans cette localité sont pauvres et survivent grâce à une agriculture de subsistance. Les jeunes sont plutôt attirés par la ville, ce qui contribue à vider les villages de la localité par l'exode rural. Il n'existe aucun calendrier festif annuel, peu ou presque pas de publications sur les danses *maka*. La transmission du patrimoine connaît donc un problème et des pans entiers de la culture *maka* sont ainsi exposés à la disparition.

Les informations recueillies sur le terrain par le biais des fiches d'enquête et des entretiens que nous avons eu, révèlent qu'à ce jour, aucune politique de valorisation du patrimoine culturel *maka* n'a été mise en œuvre. La localité n'a aucune structure de valorisation de son patrimoine culturel à l'instar de musée, de centre culturel, de bibliothèque municipale, de centre artisanal, etc. La culture y est reléguée au second plan et n'est pas inscrite dans les plans de développement local.

L'Institut National de la Statistique (INS) présente les statistiques de la vie culturelle par région au Cameroun en 2008. **La région de l'Est sur près de 40 pratiques culturelles et corps de métiers, s'en sort avec 25 photographes, un peintre, 20 artistes/musiciens, 10 vidéogrammes et 30 groupes de danses traditionnelles**⁷¹. Il s'agit des dernières données disponibles sur le site de l'INS issues du service informatique du MINAC. Ces statistiques montrent que les danses ont une place prépondérante dans les pratiques culturelles des peuples de l'Est-Cameroun et par ricochet chez les *Maka*. Elles révèlent également que les pratiques culturelles dans cette région sont minimisées et qu'au cœur de ces pratiques se trouvent les danses traditionnelles. Ainsi, il est clair que pour agir sur ces pratiques, il serait intéressant de travailler sur l'élément le plus représentatif.

Le projet d'implantation d'une Maison des danses répond au souci de doter le pays *maka* d'une infrastructure culturelle qui pourrait participer à la sauvegarde de ses danses et à la fédération de ce peuple. Ce projet est donc une réponse au problème que connaît la valorisation du PCI chez les *maka*.

⁷¹ INS, *Annuaire statistique du Cameroun*, Culture, chapitre 11, 2009, pp. 3-7. 9. Cf. Annexe N°1 et 2, p.56 et p.57-58.

Les autorités locales semblent accorder plus d'importance à l'exploitation forestière, au développement des GIC et GIE pour améliorer le vécu des populations. L'intérêt est porté à la culture lors des manifestations politiques, cérémonies administratives ou à l'occasion d'activités marquant une fête nationale, etc. Quelques groupes de danses connus dans la région connaissent un rayonnement national. C'est le cas du groupe *Akoul-Ntang* qui en 2004 obtint le 4^{ème} prix au FENAC à Maroua ou encore le groupe *Mimbabil* de *Ntakuimb* avec 40 ans d'existence⁷². Les actions de ces groupes participent timidement à la connaissance des danses *maka* au Cameroun.

Le projet est important pour le Cameroun dans la mesure où cette initiative permettra de promouvoir l'image de ce groupe ethnique. Cette initiative pourrait être multipliée dans les autres régions du Cameroun par le Ministère des Arts et de la Culture qui pourrait en faire un instrument de collecte des données lié à l'inventaire du PCI. Ceci faciliterait ainsi la réalisation d'un répertoire complet des danses traditionnelles du pays. L'avènement de la convention sur le PCI en 2003 a fait que ce type de patrimoine soit perçu, comme le souligne Laurier Turgeon, tel qu'"*un moyen efficace de lutte contre la mondialisation par le développement d'un sentiment d'appartenance, le soutien à la créativité humaine et la revitalisation des groupes socioculturels*"⁷³.

Pour le peuple *maka*, ce projet, loin d'être un luxe, une entreprise inutile ou superflue, peut plutôt constituer un important levier de développement, d'identification, de rassemblement et de cohésion sociale sur lequel, il peut raisonnablement s'appuyer. L'implication des danseurs locaux, des groupes de danse et des municipalités dans ce projet participera dans l'amélioration des revenus de ces acteurs et le rayonnement des municipalités en zone *maka*. La danse ayant une valeur culturelle et sociale chez le *Maka*, le projet peut, avec sa réalisation, permettre à ce peuple de montrer sa différence avec d'autres peuples du Cameroun, ce qui ne peut que participer à la promotion de la diversité culturelle dans ce pays multiculturel. Cette structure assurera la transmission des musiques, du costume de la danse, du chant et de l'artisanat. Ce projet peut également être considéré comme un élément instigateur et stimulateur pour l'avènement d'autres projets culturels. Il participera à coût sûr à impliquer le peuple *maka* dans la sauvegarde et la valorisation de son patrimoine culturel immatériel et même matériel de façon durable.

Le projet a un intérêt socioculturel et éducatif dans la mesure où il suscitera chez les jeunes le désir de connaître leur PCI, l'intérêt pour la danse et enrichira les activités parascolaires des élèves. Il a un intérêt économique car il s'intègre dans la logique d'implication des populations et des danseurs en particuliers à la production des produits touristiques issus des danses et leur participation aux festivals nationaux et internationaux.

Au regard de la situation préoccupante qui prévaut dans cette région en matière de valorisation du patrimoine culturel, la maison des danses *maka* apportera une plus-value dans la promotion de l'identité culturelle et par ricochet la promotion de l'image de la région de l'Est-Cameroun et surtout celle des

⁷² Délégation régionale du MINAC de l'Est, Doc. Enregistrement du patrimoine immatériel de l'Est, juillet 2012.

⁷³ Turgeon L., Tourisme, patrimoine immatériel et développement durable, enseignement Université Senghor, 08/01/2013.

collectivités locales en région *maka*. Le projet rentre dans une logique d'innovation. Mais il faut signaler que sa réalisation doit être précédée par deux opérations capitales et déterminantes : la création d'une association des groupes de danse et l'organisation d'un festival. Ces opérations faciliteront la mise en place d'outils utiles au fonctionnement de la Maison des Danses.

2-Publics cibles et bénéficiaires

❖ Les publics cibles

- les danseurs locaux ;
- les groupes de danses ;
- les élèves des établissements scolaires en zone *maka*.

❖ Les bénéficiaires

➤ les bénéficiaires indirects

Il s'agit de l'Etat à travers :

- le MINAC qui pourra avoir un instrument de collecte du PCI en zone *maka*.
- le Ministère du Tourisme, qui dans sa construction des bouquets culturels peut éventuellement intégrer la Maison des danses dans le bouquet de la région de l'Est.
- les agences de voyages de transport public qui sont en activité dans la région.

➤ Les bénéficiaires directs

- les groupes de danses traditionnelles ;
- les collectivités locales en zone *maka* ;
- les élèves ;
- les comités locaux de développement ;
- la diaspora *maka* dans le monde ;
- les touristes.

3-Le cadre institutionnel

Le projet d'implantation d'une maison des danses en pays *maka* se déroulera de juillet 2014 à Juillet 2017. Il sera porté par l'ONG internationale Réseau Francophone pour la Promotion des Arts et de la Culture (RFPAC-Cameroun), avec l'assistance technique d'un consultant d'*Africa net solution*, les mairies et les comités locaux de développement en pays *maka*. Les principaux bailleurs peuvent être : le MINAC, les mairies en zone *maka*, les associations de la diaspora *maka* dans le monde, les comités locaux de développement, les opérateurs de téléphonie mobile comme Orange ou MTN et des organisations internationales.

Le RFPAC-Cameroun assure l'exécution du projet en collaboration avec les comités locaux de développement, un représentant de l'association des groupes de danses et les collectivités locales. Le coordinateur national du RFPAC-Cameroun est le responsable du projet.

Le RFPAC est une ONG internationale créée par des étudiants du Département culture de l'Université Senghor d'Alexandrie-Egypte entre Mai et Novembre 2012. Son siège social est à Lomé au Togo. Elle est représentée dans 19 pays de l'espace francophone. Ses membres sont pour la plupart des Senghoriens. Sa capacité technique à exécuter des projets est assurée par la diversité des formations et de l'expertise de ses membres.

Le RFPAC a pour vision, un espace francophone dans lequel les Arts et la culture participent activement à la cohésion sociale, au dialogue des cultures, à l'affirmation des identités culturelles et au développement économique des peuples, donc à l'expression de la diversité culturelle.

L'organisation a pour mission de promouvoir les arts et la culture en tant qu'outil de développement en mettant en réseau les acteurs culturels, les artistes et professionnels des arts et de la culture de l'espace francophone. Elle encourage par ailleurs les initiatives indépendantes et les micro-projets.

II- stratégies à développer et méthodologie d'implantation

1-Objectifs poursuivis

❖ Objectif général

Contribuer à la valorisation du patrimoine culturel immatériel des *maka* de l'Est-Cameroun.

❖ Objectifs spécifiques

- créer une association des groupes de danses *maka* ;
- organiser un festival des danses *maka* en Août 2016;
- construire une maison des danses et un site internet dédiés aux danses *maka*.

2-Résultats attendus

- une association des groupes de danses *maka* est créée;
- des clubs danse sont créés dans les lycées et collèges en zone *maka* ;
- un festival des danses *maka* est organisé ;
- URL du site internet fonctionnelle;
- Le bâtiment d'une maison des danses dédiée aux danses *maka* est livré.

3-Stratégies à développer

Le passage par la création d'une association des groupes de danses et l'organisation d'un festival des danses *maka* est une logique qui peut faciliter l'adhésion des populations locales qui se sentiront

concernées et impliquées. La démarche à effectuer auprès des comités locaux de développement est très importante. Il s'agira de communiquer sur le projet lors des congrès organisés par chaque comité de développement et assurer ainsi l'adhésion des municipalités, des élites, des autorités traditionnelles et des groupes de danse présents lors de ces manifestations.

Les prises de contact doivent se faire avec le responsable du concours national des danses patrimoniales, avec le ballet national pour un soutien dans l'organisation du concours et le festival des danses *maka*. Ce qui pourra crédibiliser davantage notre entreprise.

Nos ressources propres étant limitées, il faudra diversifier les sources de financement et formaliser les partenariats par des conventions ou des contrats. Les demandes de financement seront adressées aux potentiels bailleurs identifiés. La communication sera axée sur la proximité, avec le soutien des médias nationaux à grande audience comme Canal2 International, CRTV et les médias locaux de la région de l'Est-Cameroun.

4-Méthodologie d'implantation du projet : le cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général	Contribuer à la valorisation du patrimoine culturel immatériel des maka de l'Est-Cameroun.	<i>Une maison de la danse qui forme les jeunes et les danseurs, organise un festival chaque année et fait participer les groupes de danse aux festivals nationaux et internationaux</i>	<i>Enquête de terrain (statistique nationale, régionale et locale) Enquête auprès des autorités locales</i>	
Objectifs spécifiques	1)-Créer une association des groupes de danses maka	<i>Nombre de groupes de danse et nombre de nouveaux groupes faisant partie de l'association</i>	<i>Statuts et règlement intérieur de l'association support de communication; Rapports d'activités des chefs d'établissement</i>	<i>Adhésion et accompagnement des populations locales, comités de développement et autorités locales politiques et administratives</i>
	2)-organiser un festival des danses maka en Août 2016	<i>nombre de groupes de danse ayant participé au festival</i>	<i>Rapports d'activités des chefs d'établissement Rapports d'activités Articles de presse</i>	
	3)-construire une maison des danses et un site internet dédiés à la valorisation des danses maka	<i>L'opérationnalisation de la MDM et du site internet</i>	<i>Rapport d'activité ; support de communication Titre foncier du terrain, visite de terrain Permis de bâtir, photos de la construction Rapport d'activité ONG ; support de communication</i>	
Résultats attendus				
	R1 : Une association de plus de dix groupes de danse est créée	<i>Nombre de groupes de danse faisant partie de l'association</i>	<i>Rapport d'activité; statistiques de l'ONG/visite terrain</i>	<i>Adhésion totale des populations locales et des groupes de danse</i>
	R2 : Un festival des danses maka organisé en Août 2016	<i>Nombre de prestations, nombre de groupes de danse participants</i>	<i>Rapport d'activité; statistiques de l'ONG; support de communication de la cérémonie de livraison; contrat prestataire,</i>	
	R3 : Le bâtiment de la MDM est livré et l'URL du site est mise en ligne	<i>Le site abritant la Maison des Danses</i>	<i>Avant-projet détaillé /Rapport rendez-vous chantier ; Rapport de passation de marché, support de com. de la cérémonie de livraison; contrat de fournisseur,</i>	
		<i>URL du site opérationnelle</i>	<i>Rapport d'activité, site actif sur internet</i>	
Activités à réaliser	Activité1 /Résultat 1: CREATION D'UNE ASSOCIATION DES GROUPE DE DANSES MAKA	Moyens :	Sources d'information :	
	Activité 1.1. Prospection, Identification et inventaire des groupes de danses existant et sensibilisation en vue de la création de l'association	Equipe terrain 1 coordinateur du projet 1 comptable 1 facilitateur 1 chargé de communication 1 architecte 1 photographe 1 cameraman 1 chauffeur	<i>Rapports semestriels et annuels d'activités, rapport financier</i>	
	Activité 1.2. Formation de nouveaux groupes de danse et sensibilisation en vue de la création de l'association		<i>Rapports de missions d'appui</i>	
	Activité 1.3. Création des clubs danse dans les lycées et collèges			
	Activité 1.4. Mise en place d'un comité de rédaction des statuts et règlement de l'association			
	Activité 1.5. identification des membres et mis en place du bureau de gestion de l'association des groupes de danse maka			

Activité 2/Résultat 2: ORGANISATION D'UN FESTIVAL DES DANSES MAKA	<p>Base opérationnelle : <i>matériel informatique : 03 ordinateurs, 01 appareil photo numérique, 01 caméra vidéo numérique (canon 5D) 1 véhicule 4x4 loué</i></p> <p>collaborations opérationnelles : <i>Mairies des arrondissements de la zone maka, Radios communautaires pour la campagne de communication Agences de transport interurbain pour le transport des groupes et clubs danses au lieu du festival Africa net Solution pour la réalisation du site internet Architecte urbaniste AUGEA-Afrique Ballet National du Cameroun</i></p>	<p>Coût du projet (03 ans) : 1- Investissement : 101 935 000 FCFA 2- Ressources humaines : 16 690 000 2- Fonctionnement : 8 500 000 FCFA 3 - Valorisation: 17 320 000 FCFA 4 – Frais de gestion : 2 100 000 FCFA 5 - Imprévus : 7 327 250FCFA</p> <p>Total coûts de l'Action : 153 872 250 FCFA 234 576,73 EURO</p>
Activité 2.1 : identification personnes ressources, mise en place d'un comité d'organisation et élaboration d'un chronogramme de campagne de sensibilisation		
Activité 2.2: Organisation d'un concours pour la sélection des meilleurs groupes de danse en vue de leur participation au festival dans chaque arrondissement de la zone <i>maka</i> (groupes de danse et clubs danse)		
Activité 2.3 : Mobilisation effective des forces vives (comités de développement, municipalités, élites, autorités traditionnelles) pour solliciter leur adhésion et leur participation au festival		
Activité 2.4 : Sollicitation des autorités administratives pour obtenir les autorisations nécessaires		
Activité 2.5 : campagne de médiatisation et de communication autour de l'évènement		
Activité 2.6 : Lancement et déroulement du festival (01 jour)		
Activités 2.7 : Gestion courante du festival		
Activité 3/Résultat 3: CONSTRUCTION DE LA MAISON DES DANSES ET CREATION D'UN SITE INTERNET		
Activité 3.1: Etude de faisabilité technique et choix du site définitif de la structure		
Activité3.2 : Création du cercle des amis de la maison des danses <i>maka</i>		
Activité 3.3 : Acquisition du terrain et diligence des procédures d'obtention du titre foncier et du permis de bâtir		
Activités 3.4 : Signature des partenariats et contrat pour la réalisation de l'ouvrage (site internet, formation webmaster,		
Activité 3.5 : Pose de la première pierre et lancement des travaux		
Activité 3.6 : Réalisation de l'ouvrage		
Activité3.7 : Livraison officielle de l'ouvrage		
Activité Transversale : Gestion, communication et coordination du projet	<p>Equipe de coordination: 1 Coordinateur du projet 1 Représentant mairies et 1 Représentant comités de développement</p>	

Conditions préalables : Mise en cohérence avec les plans national et local de promotion de la culture et du tourisme du Cameroun

III- Apports, assistance sollicitée et Budget

1- Les ressources humaines, matérielles et financières

En dehors de l'équipe interne du RFPAC, le projet a besoin de ressources humaines à l'instar :

- des bénévoles lors de l'organisation du festival;
- d'un architecte ;
- d'un consultant pour la réalisation du site internet et de la formation d'un webmaster ;
- d'un facilitateur qui établira le contact avec les autorités traditionnelles locales et les élites extérieures de la zone *maka* ;
- des enseignants volontaires pour la création des clubs de danse dans les lycées.

Des contacts ont été noués au niveau du MINAC avec le ballet national et le RFPAC dispose des compétences en matière de photographie et de montage vidéo.

Pour les ressources matérielles, le projet a besoin d'ordinateurs (03), un appareil photo professionnel, une caméra vidéo numérique, d'un véhicule 4X4 (location) pour les déplacements de l'équipe sur le terrain.

Le projet pour sa réalisation a besoin d'une somme de **153 872 250 FCFA** soit un équivalent de **234576,73 Euro**. Il doit être issu d'un financement croisé. Le RFPAC étant en partenariat avec *Africa net solutions (@ns)*, la réalisation du site internet et la campagne de promotion sur internet seront assurées par cette entreprise. Les collectivités locales vont offrir l'espace devant abriter la MDM. Le RFPAC fournira les ordinateurs, l'appareil photo et la caméra vidéo numérique ainsi qu'un fond propre.

2- Les possibilités de financement

Au plan local et national, notre attention sera portée sur :

- le financement des collectivités locales dans le cadre de l'exercice de certaines compétences que leur a transféré l'Etat en matière de culture⁷⁴ ou de mise en valeur des sites communaux⁷⁵ ;
- le financement du MINAC à travers le compte d'affectation spéciale ;
- le financement de la diaspora *maka* en Europe et aux Amériques par le biais de leurs associations ;

⁷⁴ Cf. Décret No 2010/0245/PM du 26 Février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de culture

⁷⁵ Cf. Décret No 2011/0005/PM du 13 Janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de mise en valeur des sites touristiques communaux

- le financement des comités de développement en zone *maka* comme *Nkul bebend*, *Kouo njouong kouok* et l'ADM (Association pour le Développement des *Maka mboanz*) ;
- les entreprises à l'instar des principaux opérateurs de téléphonie mobile que sont ORANGE et MTN soutiennent de nombreux évènements au Cameroun. Elles seront démarchées pour le sponsoring ;
- le ballet national sera sollicité pour un apport en expertise dans l'organisation du concours et le festival des danses *maka*, ce qui permettra à ce dernier de se rapprocher des danseurs *maka* et bénéficier de leur expertise.

Les partenaires médias potentiels identifiés sont Canal2 International TV, CRTV Bertoua, Radio aurore, Radio Soleil, Radio zénith, *metoun* Fm (radio communautaire), La tribune de l'Est (presse écrite), sites internet : www.camerounlink.net, www.cameroun-plus.com, www.cameroun-online.com. Ces partenaires seront utiles comme prescripteurs et relais de la campagne de communication liée au projet.

Au niveau international, nous pensons solliciter le FED à travers son programme thématique "Investir dans les ressources Humaines". Dans le domaine de la culture la Commission Européenne encourage l'accès à la culture pour tous par le renforcement de la capacité culturelle locale (industries et activités culturelles, gouvernements et acteurs non étatiques), par la promotion des partenariats privé/public, par l'encouragement de la coopération sud-sud et par le soutien à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel.

Le Service de coopération et d'action artistique (SCAC) de l'Ambassade de France soutient et finance des projets dans le domaine de la culture. Le Programme de soutien aux initiatives culturelles (PSIC) de l'Union Européenne soutient les acteurs culturels locaux avec la mise en place d'un fond dédiés aux initiatives culturelles par le financement de leurs projets. La fondation Ford, l'Association française d'action artistique (AFAA) seront aussi sollicités.

Les festivals internationaux comme **INTERFOLK**⁷⁶ et surtout le **CIOFF**⁷⁷ sont des prescripteurs intéressants dans la mesure où ils ont des liens avec l'UNESCO. Ils seront de bons prescripteurs avec un apport en compétence. Le CIOFF organise souvent des conférences et ateliers pour les organisateurs de festival. Leur implication sera un plus pour ce projet.

⁷⁶ INTERFOLK : Festival Folklorique International du Puy-en Velay.

⁷⁷ CIOFF : Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore et des Arts Traditionnels. Il a été créé en 1970 avec pour but de sauvegarder, de promouvoir et de diffuser la culture traditionnelle et folklorique c'est une organisation non gouvernementale de l'UNESCO.

3-Le plan de réalisation temporel du projet

Tableau 4: Plan de réalisation temporel du projet

Année 1														
Semestre		Semestre 1						Semestre 2						
Activités	Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme responsable de la mise en œuvre
PHASE PREPATOIRE														
Mise en place de Comité de Pilotage/Gouvernance														Bureau exécutif du RFPAC/comités de développement
Communication sur les médias locaux et nationaux														Chargé com/comités de développement/Municipalités
Atelier de démarrage														Bureau exécutif du RFPAC/municipalités/comités de développement
PHASE DE MISE EN ŒUVRE														
Activité 1.1. Prospection, Identification et inventaire des groupes de danses existant et sensibilisation en vue de la création de l'association														Coordinateur/Facilitateur/responsable com. /secrétaire
Activité 1.2. Formation de nouveaux groupes de danse et sensibilisation en vue de la création de l'association														Coordinateur/Autorités traditionnelles impliquées
Activité 1.3. Création des clubs danse dans les lycées et collèges														Coordinateur/ Chefs d'établissements scolaires associés
Activité 1.4. Mise en place d'un comité de rédaction des statuts et règlement de l'association														Coordinateur/Responsables des groupes de danse
Activité 1.5. Election du bureau de gestion de l'association des groupes de danse <i>maka</i>														Coordinateur/Responsables des groupes de danse

Année 2														
Activités	Mois	Semestre 3					Semestre 4					Organisme responsable de la mise en œuvre		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		11	12
PHASE DE MISE EN ŒUVRE (Suite)														
Activité 2.1 : identification personnes ressources, mise en place d'un comité d'organisation et élaboration d'un chronogramme de campagne de sensibilisation														Coordinateur/responsable communication/secrétaire
Activité 2.2 : Organisation d'un concours pour la sélection des meilleurs groupes de danse en vue de leur participation au festival dans chaque arrondissement de la zone <i>maka</i> (groupes de danse et clubs danse)														Coordinateur/secrétaire/Responsable com./Ballet National
Activité 2.3 : Mobilisation effective des forces vives (comités de développement, municipalités, élites, autorités traditionnelles) pour solliciter leur adhésion et leur participation au festival														Coordinateur/Association des groupes de danse/Facilitateur
Activité 2.4 : Sollicitation des autorités administratives pour obtenir les autorisations nécessaires														Coordinateur
Activité 2.5 : campagne de médiatisation et de communication autour de l'évènement														Coordinateur/Responsable com. /secrétaire/partenaires médias
Activité 2.6 : Lancement et déroulement du festival (01 jour)														Coordinateur/responsable communication
Activités 2.7 : Gestion courante du festival														Secrétaire/ Responsable com./Ballet Nat/Association groupes de danse
Début Activités 3														
Activité 3.1 : Etude de faisabilité technique et choix du site définitif de la structure														Coordinateur/Prestataire/Facilitateur/Autorités traditionnelles/Mairies
Activité 3.2 : Création du cercle des amis de la maison des danses <i>maka</i>														Coordinateur/ secrétaire/ Association des groupes de danse
Activité 3.3 : Acquisition du terrain et diligence des procédures d'obtention du titre foncier et du permis de bâtir														Coordinateur

Année 3		Semestre 5						Semestre 6						
Activités	Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme responsable de la mise en œuvre
Activités 3.4 : Signature des partenariats et contrat pour la réalisation de l'ouvrage et du site internet		■												Coordinateur/Prestataires/Africa net Solution
Activité 3.5 : Pose de la première pierre et lancement des travaux et début de la formation d'un webmaster		■												Coordinateur /mairie/Africa net solution
Activité 3.6 : Réalisation de l'ouvrage			■	■	■	■	■	■	■					Coordinateur/ Prestataire
Activité3.7 : Livraison officielle de l'ouvrage et du site internet										■				Prestataire/ coordinateur/Africa net solution/respo com. /
Activité3.8 : Ouverture au public et phase d'essai										■	■	■		Equipe du RFPAC/Cercle des amis de la MDM/Association des groupes de danse
Activités Transversales														
Collecte des données sur tous les éléments liés aux danses, Gestion, communication et coordination du projet			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Equipe du RFPAC/ coordinateur
Suivi des actions									■			■		Coordinateur
Evaluation				■						■				Prestataire

4-Le budget prévisionnel

Tableau 5: Dépenses prévisionnelles 2014-2017

DEPENSES PREVISIONNELLES					
I-DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
N°	LIBELLES	Prix unitaire	Quantité	Total Cfa	Total Euro
1	Ordinateurs	350000	3	1050000	1 600,71 €
2	Appareil photo numérique	350000	1	350000	533,57 €
3	Achat clés internet	45000	3	135000	205,81 €
4	camera canon 3D	400000	1	400000	609,80 €
5	Matériel de construction			100000000	152 449,02 €
	Total I			101935000	155 398,91 €
				66%	
II- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
6	Bureautique et consommables	forfait		200000	304,90 €
7	Charges personnels	430000	33	14190000	21 632,52 €
8	Honoraires	forfait		2500000	3 811,23 €
9	Communication	forfait		1000000	1 524,49 €
10	Location véhicule	1000000	3 ans	3000000	4 573,47 €
11	Carburant	50000	33	1650000	2 515,41 €
12	T ransport groupes de danse	forfait		150000	228,67 €
13	T ransport élèves clubs danse	forfait		150000	228,67 €
14	Location matériel sonore	forfait		300000	457,35 €
15	Location groupe électrogène	forfait		50000	76,22 €
16	Formation web master	500000	1	500000	762,25 €
17	Inauguration	forfait		1500000	2 286,74 €
	Total II			25190000	38 401,91 €
				16,35%	
III- DEPENSES VALORISEES					
18	Bénévoles festival	28000	20	560000	853,71 €
19	Acquisition terrain	2000Fcf/m ²	2700m ²	5400000	8 232,25 €
20	Main d'œuvre (construction)	28000	9*30	7560000	11 525,15 €
21	Octroi du stade par la mairie	500000	forfait	500000	762,25 €
22	Cameraman	50000	33	1650000	2 515,41 €
23	Photographe	50000	33	1650000	2 515,41 €
	Total III			17320000	26 404,17 €
				11,30%	
IV-FRAIS DE GESTION					
24	Téléphone	50000	36	1800000	2 744,08 €
25	Frais administratifs	forfait		300000	457,35 €
	Total IV			2100000	3 201,43 €
				1,35%	
26	Imprévus	5%		7327250	11 170,32 €
	Toatl I+II+III+IV			153872250	234 576,73 €

Source : Aimé MBIDA 2013

Tableau 6: Ressources prévisionnelles 2014-2017

RESSOURCES PREVISIONNELLES					
N°	LIBELLE	Montant Cfa	Montant Euro	% budget	observations
I-RESSOURCES RFPAC				3,60%	
1	Fonds propres du RFPAC	5552250	8 464,35 €		Investissement
BESON DE FINANCEMENT					
II-SUBVENTIONS ETAT				37,74%	
2	MINAC Compte d'affectation spéciale	25000000	38 112,25 €		Investissement
3	Mairies <i>maka</i>	36000000	54 881,65 €		Fonctionnement
III-RESSOURCES INTERNATIONALES				26,00%	
4	Organisations internationales	40000000	60 979,61 €		Investissement
IV-RESSOURCES PRIVEES				5,11%	
5	Mécénat	2000000	3 048,98 €		Fonctionnement
6	Opérateur de téléphonie mobile	3000000	4 573,47 €		Investissement
V-PARTICIPATION COMITES DE DEVELOPPEMENT LOCAUX				9,75%	
7	Kul bebend	5000000	7 622,45 €		Fonctionnement
8	nkouo jouong kouok	5000000	7 622,45 €		Fonctionnement
9	ADM	5000000	7 622,45 €		Investissement
VI-DIASPORA <i>Maka</i>				6,50%	
10	Associations de la diaspora	10000000	15 244,90 €		Investissement
VI-VALORISATION					11,30%
11	Total valorisation	17320000	26 404,17 €		Investissement+fonctionnement
TOTAL I+II+III+IV+V+VI		153872250	234 576,73 €	100,00%	

Source : Aimé MBIDA 2013

Ce budget fait une place importante au financement national et donne une participation non négligeable à la communauté concernée. C'est un choix qui voudrait que le peuple *maka* se sente pleinement concerné par le projet. Les dépenses valorisées représentent une valeur de 11,30%. Elles représenteront une partie de l'apport des collectivités locales et les autorités traditionnelles. Les bénévoles seront sollicités lors de l'organisation du festival des danses *maka* ainsi que lors de la construction de la MDM. Le calcul du bénévolat et des honoraires du cameraman et du photographe a été sur la base du salaire minimum interprofessionnel garanti (smig) tel que défini par le décret du Premier Ministre camerounais le 24 juin 2008⁷⁸.

⁷⁸ Décret N° 2008/2115/PM du 24 juin 2008 portant revalorisation du salaire minimum interprofessionnel garanti (smig)

IV-Gestion de la MDM et Suivi/évaluation

1-Statut et gestion de la Maison des danses

❖ L'organisation architecturale de la MDM

La maison des danses occupera un espace de 2700m² subdivisé comme indiqué ci-après.

Tableau 7: Les espaces de la Maison des danses

N ^o	Dénomination de l'espace	Superficie prévue
1	Salle de spectacle	1000 m ²
2	Salle multifonctionnelle	400 m ²
3	Centre de formation	250 m ²
4	Centre multimédia	250 m ²
5	Boutique de souvenirs	80 m ²
6	administration	200 m ²
7	Espace vert	200 m ²
8	Espace technique	300m ²
TOTAL		2680m²

Source : Aimé MBIDA, 2013

❖ Statut de la MDM

Considérant que la MDM sera prioritairement communautaire, ce qui implique directement les mairies du pays *maka*, représentant les pouvoirs publics, nous estimons, stratégiquement, de l'élargir au privé. C'est donc une association à caractère mixte et à but non lucratif qui sera créée. Elle intègre les pouvoirs publics et le secteur privé. Deux raisons fondamentales justifient ce choix :

- L'idée d'impliquer les mairies permet de bénéficier des avantages associés au caractère public des institutions comme le rayonnement national, l'accès au financement public. Cette implication des mairies est un atout important pour prétendre accéder à d'autres sources de financement au niveau international.

- La place des comités locaux de développement et celle du RFPAC maintiendront le dynamisme au sein de la structure, car nous constatons que la motivation dans les structures exclusivement publiques est très faible pour diverses raisons contrairement aux structures privées dont la survie est liée au rendement.

Une synergie entre le public et le privé nous paraît adéquate. Le souhait étant de déboucher sur une structure culturelle financièrement autonome, qui ne soit pas soumise aux aléas des structures administratives. L'association est une formule qui permette la présence de l'Etat, les collectivités territoriales décentralisées et leurs partenaires privés.

❖ L'organigramme de la MDM

L'organigramme de la Maison des danses sera simple et obéira au schéma ci-après :

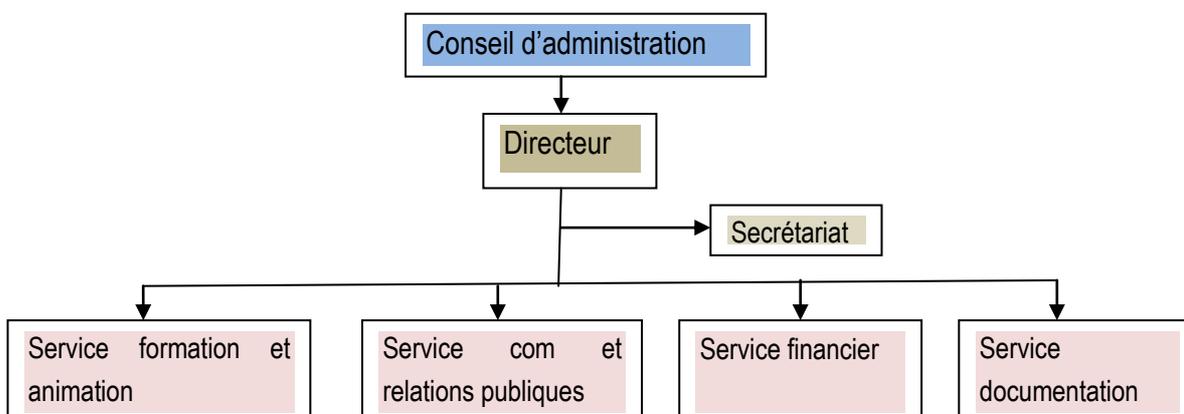


Figure 4: Organigramme de la Maison des Danses

Le conseil d'administration sera constitué du coordinateur national du RFPAC-Cameroun, des maires de municipalités *maka*, des présidents des comités locaux de développement, des responsables des groupes de danse, le président du cercle des amis de la MDM et deux représentants de la diaspora et des membres d'honneur. Il désigne un directeur, gestionnaire du patrimoine culturel ou d'industries culturelles et les autres responsables de la MDM en fonction des compétences requises.

2-Philosophie et principes de la maison des danses

La Maison des Danses *Maka* sera une structure placée sous l'autorité d'un conseil d'administration. Elle doit rentrer dans les préoccupations du gouvernement camerounais, qui est engagé dans un processus de décentralisation en favorisant l'implication des collectivités locales dans la gestion des affaires de leurs communautés. A cet effet, elle doit :

- promouvoir, encourager la création des groupes de danses *maka* et participer à leur mise en tourisme. Dans les faits, il y aura amélioration de l'offre touristique de la localité ce qui est un objectif poursuivi par le Ministère du tourisme.
- assurer les conditions de continuité et de la pratique des danses traditionnelles *maka*, en intéressant les jeunes scolaires à cette activité à travers les clubs de danse, les ateliers de formation pendant les périodes de vacance et les concours de danse ;
- organiser des ateliers de formation pour les danseurs réunissant les maîtres et les apprenants ;
- compiler la documentation existante et sensibiliser les publics par des représentations et des publications ;
- prévoir des travaux de recherche ou des micro-projets sur la collecte des connaissances et savoir-faire relatifs aux chorégraphies ;

- produire des documents et documentaires audio-visuels sur les connaissances et savoir-faire des maîtres danseurs et groupes de danse ;
- promouvoir et développer l'artisanat lié aux costumes des danseurs, aux instruments de musique utilisés par les groupes de danses. Ce qui peut se traduire par la fabrication de ces objets sous forme miniaturisée pouvant servir de décoration et de produits de vente.

Il faut noter que nous souhaitons que cette structure participe à l'application des principes de la Convention de 2003 et que les populations locales soient au cœur de cette implantation. Les grands axes stratégiques s'articuleront autour de la sauvegarde de ce PCI, la recherche et les publications, la mise en tourisme, la valorisation de l'artisanat lié aux danses.

La mise en tourisme est un axe important pour assurer la viabilité de la structure. Il s'agira d'un tourisme culturel. En effet le tourisme culturel devenant de nos jours un tourisme de masse et une industrie, il apparaît nécessaire de faire valoir les atouts touristiques du PCI *maka*. Car le tourisme n'est pas seulement une activité économique, mais il est aussi une activité sociale de connaissance des peuples et de leurs activités. La mise en tourisme pourra se faire à travers des partenariats avec les agences de voyages, de tourisme, la réserve du Dja qui reçoit régulièrement des touristes, les festivals nationaux et internationaux. C'est dans la même logique que le savoir-faire artisanal lié aux danses sera promu. L'objectif sera donc de concevoir des produits touristiques de qualité liés à ces danses et de louer certains espaces de la MDM.

❖ La viabilité de la MDM

Pour assurer la viabilité de la structure, des externalités positives y seront associées dans la mesure où la culture ne devrait pas seulement être une dépense, mais devrait être capable de générer des revenus.

La salle principale avec 200 places et destinée aux prestations des groupes de danses fera souvent place aux concerts, au théâtre, aux festivals d'autres groupes de danses, ceci permettra de générer des revenus. La salle multifonctionnelle sera mise en location comme espace des conférences de presse, de soirée de mariage, d'exposition, etc.

La boutique de souvenirs mettra à la disposition du public des cartes postales, des objets artisanaux fabriqués par les artisans *maka* comme les bijoux, les copies des instruments de musique en miniature ou utilisables par les groupes de danse. A travers les instruments de musique, les costumes, l'art corporel, les artisans devront s'inspirer pour confectionner des produits destinés à la vente. Ces produits pourront être exportés dans les boutiques des musées du Cameroun, de l'Afrique ou hors du continent. La vente des CD et DVD en rapport avec les groupes de danse et les savoir-faire liés aux danses ne devra pas être négligée.

3-Le suivi

Le suivi regroupe pour l'ensemble des activités précises qui sont nécessaires pour vérifier et évaluer les résultats attendus du projet. Pour ce projet, le dispositif de suivi concernera:

- Le suivi de gestion. Il sera question de la surveillance de l'utilisation des moyens, de l'avancement des activités afin de garantir le bon déroulement de ces dernières et éviter autant que faire se peut les gaspillages. Le coordinateur et le comité de pilotage veilleront.

- Le suivi des résultats ou des performances sera lié aux rapports financiers, techniques, état d'avancement du projet produits par l'équipe de projet. Le responsable du projet, le Coordinateur est responsable des rapports sur l'état d'avancement du projet et des rapports financiers en collaboration avec le responsable financier du projet. Ils doivent être produits par semestre. Les rapports techniques seront produits par le prestataire en charge de la réalisation de l'ouvrage. Un rapport final est produit à la fin du projet.

4-L'évaluation

Le dispositif d'évaluation sera mis en place par le coordinateur du projet et mettra l'accent sur des rencontres d'évaluation de l'équipe de projet. Ceci permettra d'apporter des rectificatifs et assurer le bon déroulement du projet. Cette évaluation devra être externe et semestrielle.

Conclusion

La valorisation du patrimoine culturel immatériel est une orientation à explorer pour le Cameroun. Bien que le Cameroun ait ratifié la convention sur le patrimoine culturel immatériel de 2003, rien de significatif n'a été fait sur le terrain. Pourtant ces biens existent. Beaucoup de ces biens font face à des menaces de tout ordre et sont ainsi exposés à la disparition. La région de l'Est-Cameroun est parmi les régions administratives du pays où l'indifférence de la population vis-à-vis du patrimoine culturel est accentuée. Seules les danses traditionnelles sont encore valorisées, au cours des manifestations populaires et administratives, par les rares groupes de danse existant. La faiblesse de leur organisation, fait en sorte que leurs activités ne portent pas assez. Les groupes de danse en zone *maka*, ne sont pas épargnés par ce phénomène. Ces danses sont devenues de plus en plus folklorisées et dénaturées par le biais des manifestations et meetings politiques. Les danses *maka* par leur caractère spectaculaire, les objets, les chants et la musique qui y sont associés sont intéressantes. Elles sont fondées sur les mêmes instruments, mais le tam-tam fait la différence d'une danse à l'autre. Les costumes des danseurs ont un intérêt particulier. Ces derniers peuvent faire l'objet de copies pouvant être vendues.

Tout au long de notre travail, il a été constaté que ces danses par leur valorisation peuvent :

- participer à la fédération des *Maka* en leur offrant un cadre pouvant permettre de créer des occasions de rencontres et de retrouvailles ;
- être des produits touristiques et générer d'autres produits touristiques.

Pour rendre cette valorisation opérationnelle sur le terrain, nous avons proposé l'implantation d'une Maison des Danses *Maka* (MDM) en pays *maka*. La création de cette structure pourra diminuer le manque de structure culturelle dans la localité et participer à la sauvegarde de ce patrimoine immatériel. Pour ce faire, il est important de travailler sur l'existant en recensant les groupes de danses existant et en créant d'autres dans les villages, les villes et dans les établissements scolaires des lycées et collèges en zone *maka*. Et pour les rendre ces groupes dynamiques, nous avons pensé à la mise sur pied d'une association des groupes de danses traditionnelles *maka*. Leur mise en réseau leur permettra d'être mieux organisés et de solliciter des participations aux festivals nationaux et internationaux. Sur le chemin de la création de la maison des danses, nous aurons à la suite de la création de l'association, l'organisation d'un festival des danses *maka*. L'idée de ce festival est d'amener toute la communauté *maka* à s'intéresser à ses danses et à s'approprier l'idée de création de la maison des danses. Ces différentes étapes permettent de constituer une trame qui pourra permettre à la structure d'être opérationnelle dès son lancement. Au bout du compte, l'option de la création d'une maison des danses pour valoriser les danses traditionnelles *maka* reste une issue par laquelle le PCI de ce peuple peut être promu.

La viabilité de la structure sera fondée sur les externalités positives qui y seront associées. Parmi celles-ci nous avons : la boutique de souvenirs *maka*, la mise à location de la salle multifonctionnelle, les publications sur les danses *maka* et le PCI des *Maka* en général et surtout la prestation mensuelle

d'un groupe de danse faisant partie de l'association des groupes de danses *maka* ou des grands groupes du pays afin de permettre à cette population d'apprécier ce qui se passe dans d'autres groupes ethniques.

La location de la salle de spectacle pour des manifestations culturelles à l'instar des spectacles d'artistes-musiciens, des comédiens ou humoristes participera aussi dans la viabilité de la structure. Le financement de ce projet est basé sur la contribution nationale et locale prioritairement. Mais les pistes de financement ou de partenariats internationaux seront scrutées afin d'assurer une réussite de ce projet qui pourra à coup sûr favoriser la naissance d'autres structures de valorisation du patrimoine culturel dans la région. Ce qui fera de la culture dans ce milieu, un élément de développement économique grâce aux revenus que la structure pourra engranger. Bien que la culture n'occupe pas une place de choix dans le développement local en zone *maka* actuellement, ce projet pourra permettre aux collectivités locales en zone *maka* de mieux promouvoir leur image. Ces collectivités doivent être intégrées pleinement dans la réalisation de ce projet en les sollicitant dans toutes les étapes du projet.

Ce peuple mal connu, pourra par le biais de cette structure faire parler de lui à travers le site internet de la MDM, mais aussi par le rayonnement national et international de ses activités.

Au demeurant, les danses de l'ethnie *maka* de l'Est-Cameroun peuvent être qualifiées, par ces mots que nous empruntons au Père Mveng, d'école d'humanisme, et d'école de spiritualité. Pour le Mveng, la danse traditionnelle est humanisation de la durée, une école de vie et une sacralisation de la nature⁷⁹. Pour assurer une cohésion sociale dans ce groupe ethnique, la danse est une référence, un élément sur lequel de multiples activités peuvent être générées. Cette école de la vie ne doit pas négliger les jeunes scolaires, car, ils sont le ciment sur lequel il faut préparer l'avenir. Elle doit être amenée à s'intéresser à ce patrimoine. Si nul n'est censé ignorer la loi, nul n'est censé ignorer les éléments fondamentaux de sa culture.

⁷⁹ Mveng E., *Les danses du Cameroun*, op. cit., p.6.

Références bibliographiques

Ouvrages

- Amirou R., *L'imaginaire du tourisme culturel*, Paris, PUF, 2000.
- Benhamou F., *L'économie de la culture*, Paris, 5^e édition, La découverte, 2004.
- Bortolotto C., *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 2011.
- Diop Anta C., *Nations nègres et culture*, 3^e édition, Tome I, Paris, Présence africaine, 1979.
- Dugast I., *Inventaire ethnique du Sud Cameroun*, Mémoires de l'IFAN, Série N°1, Douala, 1949.
- Greffe X., *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, Mincult, La documentation française, 2003.
- Musée Des Civilisations, *Dossier de présentation*, Janvier 2011.
- Mveng E., *Les danses du Cameroun*, Yaoundé, 2^e édition, Publication du Ministère de l'Education, de la culture et de la formation professionnelle, Direction des affaires culturelles, 1971.
- Mveng E., *Histoire du Cameroun*, tome1, Yaoundé, CEPER, 1986.
- Neba A., *Géographie moderne de la République du Cameroun*, Bamenda, Ed. Neba, 3^e éditions, 1999.
- Onomo Etaba R. B., *Le tourisme culturel au Cameroun*, Paris, Harmattan, 2009.
- Origet du Cluzeau C., *Le tourisme culturel*, Paris, PUF, col. Que sais-je ? 2007.
- Patin V., *Tourisme et patrimoines*, Paris, La documentation française, Nouvelle édition, 2005.
- Renault M., (col.), *Le patrimoine vivant*, Paris, Edition UNESCO, 2007.

Articles

- Brun M. et Gal-petitfaux N., "Etudes des actes de transmission interculturelle en danse africaine : une étude de cas en classe d'intégration", in *Staps*, N°74, Avril 2006.
- Ciarcia G., "La perte durable. Etude sur la notion de « patrimoine immatériel »", in *Les cahiers du Lahic*, N°1, 2006.
- Cousin S., "De l'UNESCO aux villages de Touraine : les enjeux politiques, institutionnels et identitaires du tourisme culturel", in *Autrepart*, N° 40, 2006.
- Geschière P., "Remarques sur l'Histoire des *maka*", in *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Paris, CNRS, Ed. Seuil, Vol.2, 1996.
- Hottin C., "Une nouvelle perception du patrimoine", in *Culture et Recherche*, N°116-117, prtps-été 2008.
- Jadé M., "Le patrimoine immatériel. Nouveaux paradigmes, nouveaux enjeux", in *La lettre de l'OCIM*, N°93, 2004.
- Jouhet S., "Danses", *Encyclopaedia universalis*, corpus 7, Editeurs à Paris, 1993.

Lassibille M., "Les danses Wodaabe entre spectacles touristiques et scènes internationales : les coulisses d'une migration chorégraphique", in *Autrepart*, N°40, 2006.

Marguerat, Y., "Les peuples du Cameroun", in *Vivant Univers*, N°306, Sept-Oct. 1976.

Mefe T., "La danse camerounaise d'hier à aujourd'hui", in *Africultures* No 60 Sept-Juillet 2004.

Noriko A., "Panorama historique de la préparation de la convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO", in *Museum international*, N°221-222, (Vol.56, N°1-2), 2004.

Wackermann G., "Tourisme", *Encyclopaedia universalis*, corpus 22, Editeurs à Paris, 1992.

Young Lee O., "Préservation et transmission du patrimoine culturel immatériel ; écrin pour abriter la vie", in *Nouvelles de l'ICOM*, Vol.57, N°4, 2004.

Conventions, chartes, déclarations, décrets et autres

Charte de l'éthique du tourisme culturel, 2000.

Convention UNESCO-France, Patrimoine et développement local. Guide à l'attention des collectivités locales africaines, CRATERRE-ENSAG, Septembre 2006.

Décret N° 2011/0005/PM du 13 Janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de mise en valeur des sites touristiques communaux.

Décret N° 2010/0245/PM du 26 Février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Commune en matière de culture.

Décret N° 2008/2115/PM du 24 juin 2008 portant revalorisation du Smig

Décret N° 2008/178 du 22 mai 2008 portant ratification de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

DSCE, *Tourisme*, point 223, 2009.

ICOMOS, Charte internationale du tourisme culturel. La gestion du tourisme aux sites de patrimoines significatif, Octobre 1999.

INS, *Annuaire statistique du Cameroun*, Culture, chapitre 11. 2009

UNESCO, Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Octobre 2003.

Mémoires et cours

Bétéranzigo L., Monographie historique des *maka* de l'Est-Cameroun. Des origines à 1900, mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1987.

Turgeon L., *Tourisme, patrimoine culturel et développement durable*, Université Senghor, 08/01/2013.

Sites internet

Arounde, <https://sites.google.com/site/aourindefribourg/l-ong-aourinde>, consulté le 12 Janvier 2013.

Cishugi K P., "La danse : langage et moyen de communication", in *Ethiopiennes*, N° 46-47, Vol.4, Nvllle série 3/4^{ème} T., 1987, p. 50. Cf. <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article165>, Consl. 13 Juillet 2012.

Europa Nostra, *Déclaration de Malte sur le tourisme culturel*, Mai 2006, [http://www.cultours.ro/library/files/Declaratia%20de%20la%20Malta%20a%20Europa%20Nostra%20\(2006\).pdf](http://www.cultours.ro/library/files/Declaratia%20de%20la%20Malta%20a%20Europa%20Nostra%20(2006).pdf), consulté le 01 Décembre 2012.

INS, Annuaire statistique 2010, <http://cameroun.unblog.fr/category/est/>, consulté le 12 Décembre 2012

Lassibille M., " « La danse africaine », une catégorie à déconstruire", in *Cahiers d'études africaines*, mis en ligne le 30 septembre 2007, consulté le 10/12/2012. URL : <http://etudesafriaines.revues.org/4776>.

Loncke S., La danse des Wodaabe, sandrineloncke.fr/tiki-download_wiki_attachement.php?attId=7...y ? Consulté le 10/12/1012.

MINAC, Groupe Akoultang, <http://www.mincult-cameroun.com/index.php?option>, consulté le 12/10/2012

MINAC, Instruments de musique, <http://www.mincult-cameroun.com/index.php?option>, 12/10/2012

Raulin H., Dupire M., "Peuls nomades, Étude descriptive des Wodaabé du Sahel nigérien", In *L'Homme*, 1966, Tome 6 N°1. pp. 121-123. Cf.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1966_num_6_1_366764

UNESCO, *Infokit, les domaines du patrimoine culturel immatériel*, 2009, <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/01857-FR.pdf> consulté le 30 Mai 2012.

Personnes ressources rencontrées

N	Nom et prénom	Statut socioprofessionnel	contact	Date et lieu de l'entretien
1	Bad Nyamb	Chef du village Nkoum-Doumé	---	08/09/2012-Nkoum
2	Gouajeu Kameni Germain	Professeur d'Hist/Géo	gouajeu@yahoo.fr	29/08/2012 Yaoundé
3	Lounou Alfred	Responsable ONG IDRU	idru@yahoo.fr	20/08/2012 Yaoundé
4	Mboya Séraphine	Fille de chef traditionnel	+23794282557	09/09/2012 Boumpial
6	Moandjel Bipol Dieudonné	Cadre à la délégation régionale du MINAC-Est	+23799712087	05/09/2012 Bertoua
7	Ngock Toussaint	Artiste-Musicien	baka.bantou@yahoo.fr	06 et 07/09/2012 Bertoua
8	Nguiaro Oumarou Serge	Coordinateur de l'Ensemble National	+23733165722	03 et 04/08/2012 Yaoundé
9	Ntchao Antoine	Chef du village Boumpial	+23799959477	09/09/2012 Boumpial
10	Taboue N. Flaubert	Directeur général MDC	taboue.prdc@yahoo.fr	15/07/2012 Dschang
11	Tamba II J. Louis	Chorégraphe/ Ballet national	+23774383895	03 et 10/08/2012 Yaoundé

Liste des figures et illustrations

Figure 1: Localisation du pays <i>maka</i> au Cameroun.....	viii
Figure 2: Tam-tam et tambours des danses <i>maka</i>	11
Figure 3: Danseurs <i>maka</i>	12
Figure 4: Organigramme de la Maison des Danses.....	46

Liste des tableaux

Tableau 1: Situation démographique de la région de l'Est-Cameroun.....	3
Tableau 2: Répertoire synoptique des danses traditionnelles de l'Est-Cameroun.....	9
Tableau 3: Exemples de groupes de danses traditionnelles <i>maka</i> au Cameroun.....	10
Tableau 4: Plan de réalisation temporel du projet.....	40
Tableau 5: Dépenses prévisionnelles 2014-2017	43
Tableau 6: Ressources prévisionnelles 2014-2017	44
Tableau 7: Les espaces de la Maison des danses	45

Liste des annexes

Annexe N°1 : Synoptique de la vie culturelle par région au Cameroun en 2008.....	56
Annexe N°2 : Synoptique de la vie culturelle à l'Est-Cameroun en 2008.....	57
Annexe N°3 : Fiche d'enquête.....	59
Annexe N°4 : Guide d'entretien.....	65
Annexe N°5 : Le groupe Adouyaye Koul Band, Concours national des danses patrimoniales, 2011.....	66
Annexe N°6 : Quelques instruments de musique des danses <i>maka</i>	67
Annexe N°7 : Groupe Ayenga au Hilton Hôtel Yaoundé 2010.....	68
Annexe N°8 : Budget de développement prévisionnel.....	69

Annexes

Annexe 1 : Synoptique de la vie culturelle par région au Cameroun en 2008

Tableau 11. 14 : Synoptique de la vie culturelle du Cameroun en 2008

Pratiques culturelles et corps de métier	Adamaoua	Centre	Est	Extrême Nord	Littoral	Nord	Nord0ouest	Ouest	Sud	Sud0ouest	Total
Audiovisuel cinéma											
Salles de cinéma	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	3
Réalisateurs	2	120	0	0	98	5	12	15	2	5	259
Artistes interprètes	0	118	0	0	105	0	46	0	0	2	271
Producteurs	0	12	0	0	14	0	0	0	0	0	26
Photographes	10	180	40	40	116	23	28	36	17	22	497
Distributeurs de films		1									1
Vidéogrammes	15	60	10	60	90	15	25	34	15	22	346
Production cinématographique											
Long métrage (Téléfilm DVD)	0	6	0	0	2	9	0	0	0	1	18
Moyen métrage	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	08
Court métrage	0	0	0	0	1	0	12	0	0	0	13
Arts plastiques et graphiques											
photo											
peintres	6	78	1	5	49	11	36	11	2	4	
Sculpteurs	3	27	0	3	15	2	120	300	2	0	
Mosaïstes	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	02
Céramistes	0	2	0	0	0	0	10	4	0	0	15
Scénographes	0	5	0	0	10	0	1	0	0	0	16
Décorateurs	0	3	0	0	1	0	0	0	1	0	05
Graveurs	1	1	0				2	0	2	0	06
Illustrateurs	1	6	0	2	6	3		2			17
Stylistes	3	8	0	6	9	6	0	3	0	0	35
Modélistes	0	0	0	0	3	0	0	0	5	0	08
Auteurs de cartes											
Auteurs de reproduction				2			5		1		08
Dessinateurs	1	10		3	60	6	6	6			91
Graphistes		21		5	20	2					47
Infographes		7			10			2			19
Tapissiers											
Auteurs d'œuvres d'arts spécifiques	1	12		6	10		35	16	1		81
Musée											
Musée public	0	1	0	1	1	0	1	1	0	0	5
Musée privé	3	6	0	0	0		3	2	2	3	19
Musée de chefferie traditionnelle	1	0	0	3	0	1	5	10	0	0	20
Musée de sites	2	3	0	140	2	2		742		3	72
Sites archéologiques											
Centre artisanal				1	1	1		1			
Centre artisanaux	1	1									
Galerie d'art		7			10		10	60			
Point de vente des objets d'art à ciel ouvert								100		40	
Bijouteries		24		40		3	5	10			
Créateurs joailliers											
Musique											
Orchestres/groupes musicaux				11		9					
Musiciens											
Masculins	11	260	14	6	320	18	11	24	25	12	702
Féminins	5	190	5	4	170	7	6	13	11	11	422
Groupes de danses traditionnelles	162	44	30	200	0	87	800	2100	250	0	

Culture

9

Source : INS, *Annuaire statistique du Cameroun 2009*, Culture, chapitre 11, pp. 3-7.

Annexe N°2 : Synoptique de la vie culturelle à l'Est-Cameroun en 2008

No	Pratiques culturelles et corps de métiers	Nombre dénombré
1	Audiovisuel cinéma	0
2	Salles de cinéma	0
3	Réalisateurs	0
4	Artistes interprètes	0
5	Producteurs	0
6	Photographes	25
7	Distributeurs de films	-
8	Vidéogrammes	10
9	Production cinématographique	-
10	Long métrage (Téléfilm DVD)	0
11	Moyen métrage	0
12	Court métrage	0
13	Arts plastiques/graphiques photo	-
14	peintres	1
15	Sculpteurs	0
16	Mosaïstes	0
17	Céramistes	0
18	Scénographiques	0
19	Décorateurs	0
20	Graveurs	0
21	Illustrateurs	0
22	Stylistes	0
23	Modélistes	0
24	Auteurs de cartes	0
25	Auteurs de reproduction	-
26	Dessinateurs	-
27	Graphistes	-
28	Infographes	-
29	Tapissiers	-
30	Auteurs d'œuvres d'arts spécifiques	-

31	Musée	-
32	Musée public	-
33	Musée privé	-
34	Musée de chefferie traditionnelle	-
35	Musée de sites	-
36	Sites archéologiques	-
37	Centre artisanaux	-
38	Galerie d'art	-
39	Point de vente des objets d'art à ciel ouvert	-
40	Bijouteries	-
41	Créateurs joailliers	-
42	Musique	
	Orchestres/groupes musicaux	-
43	Musiciens	
	<i>Masculins</i>	15
	<i>Féminins</i>	5
44	Groupes de danses traditionnelles	30

Source : Conception Aimé Mbida tiré de l'Institut National de la Statistique, *Annuaire statistique du Cameroun 2009*, Culture, chapitre 11, p. 9.



FICHE D'ENQUETE

Réalisée par MBIDA Aimé

Etudiant à l'Université Senghor d'Alexandrie-Egypte, Département culture/ spécialité Gestion du patrimoine culturel

Cette fiche a été établie dans le cadre de la recherche sur les danses traditionnelles *maka* de l'Est-Cameroun afin de participer à leur sauvegarde et à leur valorisation au plan national et international. Vous pouvez avoir la certitude que les informations recueillies à cet effet seront traitées avec professionnalisme et discrétion.

A-Identification de l'enquêté

Sexe : Masculin Féminin

Profession.....

Age.....

Combien de danses traditionnelles *maka* connaissez-vous ?.....

Citez-les.....

.....

.....

.....

B-Eléments spécifiques à chaque danse

Danse N°1 :

Nom de la danse :.....

Enumérez les éléments matériels associés à cette danse.....

.....

.....

Enumérez les éléments immatériels associés à cette danse.....

.....

.....

A quelles occasions ou circonstances pratique-t-on cette danse ?.....

.....

Les types de personnes qui pratiquent cette danse :

Les adolescents

Les adultes

Les vieux

Existe-t-il des dépositaires ou gardiens de cette danse ? Oui Non

Existe-t-il des groupes organisés qui promeuvent cette danse ? Oui Non

Donnez les noms de ces groupes

➤

➤

➤

➤

Dites comment se transmet cette danse.....

.....
.....
Avec le temps, cette danse a-t-elle connu une évolution ? Oui Non

Quels sont les éléments ou les faits qui participent à cette évolution ou à ce changement ?

-
-
-
-

Des menaces pèsent-elles sur cette danse ? Oui Non si oui lesquelles ?

-
-
-
-
-

Connaissez-vous des mesures mises en place pour la sauvegarde de cette danse ? Oui Non

Citez-les

-
-
-
-
-

Cette danse a-t-elle des aspects sacrés ? Oui Non Si oui citez-les :

-
-
-
-
-

Danse N°2

Nom de la danse :

Énumérez les éléments matériels associés à cette danse.....

.....
.....

Énumérez les éléments immatériels associés à cette danse.....

.....
.....

A quelles occasions ou circonstances pratique-t-on cette danse ?.....

.....
.....

Les types de personnes qui pratiquent cette danse :

- Les adolescents
- Les adultes
- Les vieux

Existe-t-il des dépositaires ou gardiens de cette danse ? Oui Non

Existe-t-il des groupes organisés qui promeuvent cette danse ? Oui Non

Donnez les noms de ces groupes

-
-
-
-

Dites comment se transmet cette danse.....
.....
.....

Avec le temps, cette danse a-t-elle connu une évolution ? Oui Non

Quels sont les éléments ou les faits qui participent à cette évolution ou à ce changement ?

-
-
-
-

Des menaces pèsent-elles sur cette danse ? Oui Non si oui lesquelles ?

-
-
-
-
-

Connaissez-vous des mesures mises en place pour la sauvegarde de cette danse ? Oui Non Citez-les :

-
-
-
-
-

Cette danse a-t-elle des aspects sacrés ? Oui Non Si oui citez-les :

-
-
-
-
-

Danse N°3

Nom de la danse :

Enumérez les éléments matériels associés à cette danse.....
.....
.....

Enumérez les éléments immatériels associés à cette danse.....
.....
.....

A quelles occasions ou circonstances pratique-t-on cette danse ?.....
.....

Les types de personnes qui pratiquent cette danse :

Les adolescents

Les adultes

Les vieux

Existe-t-il des dépositaires ou gardiens de cette danse ? Oui Non

Existe-t-il des groupes organisés qui promeuvent cette danse ? Oui Non

Donnez les noms de ces groupes

-
-
-
-

Dites comment se transmet cette danse.....
.....
.....

Avec le temps, cette danse a-t-elle connu une évolution ? Oui Non

Quels sont les éléments ou les faits qui participent à cette évolution ou à ce changement ?

-
-
-
-

Des menaces pèsent-elles sur cette danse ? Oui Non si oui lesquelles ?

-
-
-
-
-

Connaissez-vous des mesures mises en place pour la sauvegarde de cette danse ? Oui Non Citez-les

-
-
-
-
-

Cette danse a-t-elle des aspects sacrés ? Oui Non Si oui citez-les :

-
-
-
-
-

Danse N°4

Nom de la danse :

Énumérez les éléments matériels associés à cette danse.....
.....
.....

Énumérez les éléments immatériels associés à cette danse.....
.....
.....

A quelles occasions ou circonstances pratique-t-on cette danse ?.....

.....
Les types de personnes qui pratiquent cette danse :

- Les adolescents
- Les adultes
- Les vieux

Existe-t-il des dépositaires ou gardiens de cette danse ? Oui Non

Existe-t-il des groupes organisés qui promeuvent cette danse ? Oui Non

Donnez les noms de ces groupes

-
-
-
-

Dites comment se transmet cette danse.....
.....
.....

Avec le temps, cette danse a-t-elle connu une évolution ? Oui Non

Quels sont les éléments ou les faits qui participent à cette évolution ou à ce changement ?

-
-
-
-

Des menaces pèsent-elles sur cette danse ? Oui Non si oui lesquelles ?

-
-
-
-
-

Connaissez-vous des mesures mises en place pour la sauvegarde de cette danse ? Oui Non Citez-les

-
-
-
-
-

Cette danse a-t-elle des aspects sacrés ? Oui Non Si oui citez-les :

-
-
-
-
-

C-AUTRES ELEMENTS

Quelle est la danse *maka* la plus populaire ?.....

Que représente-t-elle pour le peuple *maka* ?.....
.....
.....

La généralisation de la pratique de cette danse sera-t-elle appréciée par le peuple *maka* ?

Oui Non Pourquoi ?.....
.....
.....

Tranche de la population *maka* qui s'intéresse plus aux danses traditionnelles

5-12 ans 12-19ans 20-30ans 31ans et plus

Quelles suggestions pouvez-vous faire pour sauvegarder et valoriser les danses traditionnelles *maka* ?

Autres personnes ressources pouvant nous parler des danses traditionnelles *maka* de l'Est-Cameroun

-
-
-
-

Autres informations utiles complémentaires

-
-
-
-
-

Le caractère confidentiel de toutes les réponses sera respecté.

Merci d'avance de votre collaboration

Annexe N°4

GUIDE D'ENTRETIEN

Aimé MBIDA, Université Senghor d'Alexandrie

1-Existe-t-il des structures culturelles de valorisation des danses traditionnelles au Cameroun ?
Citez-les !

2-Le fonctionnement de ces structures est-il toujours en adéquation avec l'idée de valorisation et de sauvegarde des danses traditionnelles ?

3-Pouvez-vous donner les noms de quelques professionnels qui agissent dans la valorisation des danses traditionnelles au Cameroun ?

4-Les structures culturelles dédiées aux danses traditionnelles existantes bénéficient-elles de l'appui de l'Etat du Cameroun ?

5-Quels peuvent être les problèmes liés au développement de ce secteur ?

6-Avez-vous une idée de la situation de la sauvegarde et de la valorisation des danses traditionnelles dans la région de l'Est-Cameroun ?

7-Quels sont les atouts du secteur dans cette région ?

8-Quelles sont les faiblesses et les menaces qui pèsent sur le développement du secteur dans la région de l'Est ?

9-Avez-vous un répertoire des danses traditionnelles du Cameroun ?

Annexe 5 : Le groupe Adouyaye Koul Band, Concours national des danses patrimoniales, 2011



Source : <http://www.jewanda-magazine.com/2011/04/tv-people-dance-concours-national-de-danses-patrimoniales-au-cameroun/>

Annexe 6 : Quelques instruments de musique des danses *maka*



Source : <http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/1739384>

Annexe 7 : Groupe danse maka au Hilton Hôtel Yaoundé 2010



Source : Photo Azareel Eléazar Darda, Novembre 2011

Annexe N°8 : Budget de développement prévisionnel

Budget de développement								
Désignation	Somme		Année 1		Année 2		Année 3	
	Euro	Cfa	Cfa	Euro	Cfa	Euro	Cfa	Euro
Monnaie								
Salaires	21632,52	14190000	4730000	7 210,84 €	4730000	7 210,84 €	4730000	7 210,84 €
Honoraires	3811,23	2500000	800000	1 219,59 €			1700000	2 591,63 €
Formation	762,25	500000					500000	762,25 €
Equipement	2949,89	1935000	1935000	2 949,89 €				
Fournitures	304,89	200000	100000	152,45 €	50000	76,22 €	50000	76,22 €
carburant/Transport	2972,76	1950000	550000	838,47 €	850000	1 295,82 €	550000	838,47 €
Location véhicule	4573,47	3000000	1000000	1 524,49 €	1000000	1 524,49 €	1000000	1 524,49 €
Location gpe et sono	533,57	350000			350000	533,57 €		
Inauguration	2286,74	1500000					1500000	2 286,74 €
construction de la MDM	152449,01	100000000					100000000	152 449,02 €
communication+Téléph	4268,57	2800000	700000	1 067,14 €	1000000	1 524,49 €	1100000	1 676,94 €
Frais administratifs	457,35	300000	50000	76,22 €	150000	228,67 €	100000	152,45 €
Imprévus 5%	11170,32	7327250	1000000	1 676,94 €	2000000	3 048,98 €	4327250	6 596,85 €
Valorisation	26404,17	17320000	1100000	1 676,94 €	2160000	3 292,90 €	14060000	21 434,33 €
Grand total	234 576,72 €	153872250	11965000	18 240,52 €	12290000	18 735,98 €	129617250	197 600,22 €

Source : Aimé MBIDA, 2013